

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. VI.—No. 28.

MONTREAL, JEUDI 9 JUILLET 1874

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00
PRIX DU NUMERO, 7 CENTIMS.

SOUVENIRS DE LA ST. JEAN-BAPTISTE

I.
LE TEMPS

Jamais le baromètre ne fut plus avidement consulté, à Montréal, que la veille de la mémorable journée du 24 juin 1874.

Un grand nombre de personnes, anxieuses, inquiètes, pour le temps du lendemain, interrogeaient l'aspect du ciel. Certains citaient avec effroi les élancements de leurs cors; d'autres, les sourdes intermittences d'un vieux rhumatisme. Bien des sentiments divers agitaient cette masse craintive. Aussi que de cauchemars cette nuit-là! Les entrepreneurs, les industriels, les marchands de toute sorte, rêverent pertes et déficits; les femmes, les jeunes filles, de leurs fraîches toilettes en lambeaux; les musiciens, de leurs instruments oxidés; les travailleurs, de chars allégoriques, de leur œuvre maculée, sale, détruite; les commissaires-ordonnateurs, de chevaux emportés, de cavaliers désarçonnés; les pick-pockets, d'une journée perdue; tous, de boue et de pluie ruisselante. Il n'y eut pas jusqu'au petit St. Jean-Baptiste qui ne pleura de dépit à la pensée de ne point revêtir la blanche toison qu'il avait essayée avant de se coucher.

Quant aux membres du comité d'organisation, bien peu goûtèrent quelque repos; l'on assure même que depuis cette nuit terrible, un d'entre eux est resté somnambule.

Tout cela ne fut heureusement qu'un mauvais rêve. Le lendemain, chacun, à son réveil, saluait gaiement dans l'azur limpide un vrai soleil de fête, brillant et clair. Par surcroît, une brise rafraîchissante, tempérant les ardeurs du jour, donnait le mouvement et la vie aux pavillons, aux banderolles qui flottaient sur tous les points de la ville.

LE RENDEZ-VOUS

Le Champ-de-Mars avait été désigné comme lieu de rendez-vous à toutes les Corporations, Sociétés et Délégations, dont l'ensemble formait le cortège.

Dès sept heures du matin, entre deux lignes de curieux, commença le mouvement. C'était comme la formation d'un corps d'armée par divisions; chaque Société arrivait au pas, musique en tête, et se plaçait immédiatement près du poteau indicateur portant son nom.

Ces manœuvres successives s'exécutèrent fort heureusement; mais lorsqu'arrivèrent les diverses Corporations de la ville, la confusion commença, et ce fut durant quelques minutes une indescriptible mêlée; les commandements retentissaient, se répétaient, se croisaient dans toutes les directions: Par ici! Non, par là! Tournez à gauche! A droite! Reculez! Avancez! Les ordonnateurs galopèrent sur le front, sur les flancs des colonnes, agitaient leurs bras, jetant en l'air des ordres qui se perdaient au milieu du bruit et des airs des fanfares. Les porteurs de bannières allaient d'un côté, couraient de l'autre, tantôt seuls, tantôt suivis de la Corporation entière, traversant d'autres groupes à la recherche, eux aussi, de leurs positions ou de leurs chefs; les chars emblématiques et leurs attelages fendaient la foule qui s'écartait formant des remous terribles et les saluant de hurlements refentissants. Peu à peu cependant ce déluge de cris, de rires et d'applaudissements diminua, les corps de musique se turent, les chars devinrent immobiles, l'ordre

se fit, chacun prit sa place, occupa son rang, et le cortège se mit en marche, ondulant comme le corps d'un immense serpent dont la queue aurait été encore sur la rue Gosford, tandis que la tête après avoir décrit un cercle énorme d'un mille de diamètre, serait venue rejoindre, à la hauteur de l'école Normale, l'autre extrémité encore immobile sur le Champ-de-Mars.

LE BANQUET

Le banquet donné à l'Hôtel-de-Ville (salle du marché Bonsecours) a clos dignement la première journée de cette fête en deux parties.

Au-delà de mille convives, doués d'un appétit égal à leur bonne humeur; une salle artistiquement décorée, où les drapeaux d'Angleterre, de France, des Etats-Unis et du Canada, mêlaient fraternellement leurs plis; un menu réussi; des orateurs éloquentes; un public sympathique, des applaudissements unanimes; tout a été harmonie, liesse et succès.

Là, comme partout et toujours, les hasards de l'improvisation, les sentiments de l'auditoire, l'attitude caractéristique, le geste familier des orateurs, en dépit de leurs talents, permettent à la critique de glaner quelque peu.

Ainsi, l'Hon. M. Fournier, accueilli tout d'abord par d'enthousiastes applaudissements, soit émotion, soit ignorance des conditions de l'acoustique du local, a exécuté, aux yeux de la salle entière, la pantomime d'un discours excellent sans doute, mais dont pas un mot n'est arrivé aux plus fines oreilles. Pour que le public en ait appris quelque chose, il faut de toute nécessité que les fleurs de l'énorme bouquet placé devant l'orateur aient révélé aux reporters les confidences du ministre fédéral.

Chose bizarre, l'Hon. M. Ouimet, qui répondait à l'Hon. M. Fournier, fit de l'air sérieux et solennel qu'on lui connaît, ce début plus que courtois:

"M. le Président et Messieurs: Après l'éloquent discours que vous venez d'entendre....."

Etait-ce de l'ironie ou la phrase bienveillante d'usage? nous l'ignorons. En tous cas le chef du Cabinet provincial emprunta une ou deux citations au discours de son collègue, et condensa en quelques phrases heureuses ce qu'un amplificateur aurait mis deux heures à débiter.

L'Hon. Solliciteur-Général, M. Chapleau, qui, d'après le programme, s'attendait à répondre à M. Fréchette, M. P., dut au contraire parler le premier. Surpris de ce changement, M. Chapleau, dont la riche imagination abonde en images, ayant donné le coup de tête nerveux par lequel il rejette sa chevelure absalonienne en arrière, commença par rouler M. Fréchette dans les fleurs. "Il pensait pouvoir cueillir dans le parterre..... composer dans le jardin un bouquet ohoui..... ramasser les pétales dispersés..... choisir dans la corbeille fleurie..... de M. Fréchette....."

Un auditeur prenant la trope des fleurs au sérieux: Pourquoi ne se sert-il pas, fit-il à mi-voix, du bouquet qui est sur la table?

On connaît le talent oratoire de M. Chapleau, inutile d'insister, n'est-ce pas? Si sa verve féconde laisse échapper parfois des images plus éclatantes que justes, comme: "La coupe de l'harmonie, la coupe de l'union, je l'ai plongée aux sources de la Saint Jean-Baptiste," elle en exprime souvent de magnifiques. Sa voix alors s'échauffe, vibre, et en fin de compte émeut, entraîne, subjugué. L'éloquence a-t-elle un autre but?

M. L. H. Fréchette a profité de la circonstance qui réunissait tant de Canadiens vivant loin du pays depuis de longues années, pour traduire en belle prose les strophes superbes de "La Voix d'un Exilé." Il a réussi au gré de tous. Un journal de notre ville rendant compte du banquet dit: "M. Fréchette fit un de ces discours tout embaumé des fleurs de la poésie et du sentiment." M. Chapleau n'avait donc point tort de regretter sa récolte manquée, et M. Fréchette a eu raison de ne point laisser protester la parole d'un ministre.

Comme curiosité et succès, comme ampleur d'organe et de physique, M. F. Gagnon a montré des qualités colossales. Historien ému et véridique de l'exode canadien aux Etats-Unis, M. Gagnon a surpris, charmé, instruit et, disons le mot, ravi l'auditoire. A un certain moment, ses accents devinrent si pathétiques qu'un convive transporté s'écria d'un ton où le doute perçait à travers l'admiration et l'orgueil:—

Est-ce un Canadien celui-là?

Et une voix venant de l'estrade de répondre: Oui. Et un bon!

Les applaudissements éclatèrent et ce fut justice.

Ouvrons une parenthèse.

Si le comité qui a réglé le cérémonial du banquet a voulu prouver qu'en ce jour de fête nationale l'amour du pays ne laisse place à aucun autre sentiment et rapproche les adversaires, il a pleinement réussi et mérite des éloges. Il a montré un rare discernement par la manière piquante dont il a distribué l'ordre des toasts.

Faire répondre M. Chapleau à M. Fréchette, M. David à M. Dunn, M. Dansereau à M. Beausoleil, est une idée aussi heureuse que naturelle. Nos félicitations au comité pour cette ingénieuse combinaison.

Grâce à cette distribution des rôles, MM. Dunn et David ont traité le même sujet, "Nos Gloires Nationales," chacun avec ses convictions propres et son tempérament. Le premier, de cette voix claire, avec cette articulation nette, que souligne un geste sobre et bref, a revendiqué comme un patrimoine glorieux les hommes parlementaires du Canada, leurs services féconds et l'héritage qu'ils ont laissé. Bien que possesseur d'une barbe et d'un cœur à la Chambord, il a fait l'éloge du gouvernement constitutionnel, régime dont il a exposé le fonctionnement et démonté les ressorts, comme un horloger minutieux le ferait d'une montre.

Le second a passé en revue le brillant catalogue de nos illustrations nationales depuis la découverte du pays jusqu'à nos jours.

A la première phrase de son exorde, l'orateur ayant avoué ingénument qu'il s'était endormi, un convive s'est écrié: "ça va être à notre tour maintenant!"

Dans le cours de cette énumération, cédant tout à coup à un patriotique élan, la voix inspirée, les yeux fixes, le bras étendu, évoquant l'ombre de deux héros tombés le même jour de bataille: "Levez-vous, s'écrie-t-il, Wolf et Montcalm!....."

A ces mots, deux individus, assis côte à côte et se croyant interpellés, se lèvent vivement.

Mais à l'apostrophe finale: "Et sortez de vos tombes!!" nos deux hommes retombent pétrifiés sur leurs sièges.

M. J. Tassé, historiographe des "Canadiens de l'Ouest," aussi familier qu'un trappeur avec l'existence nomade des solitudes, a révélé les mystères des plaines, et signa-

lé, avec les périls de cette existence, les noms des courreurs de bois, des guides, et des pionniers canadiens restés légendaires dans le Far West. D'après lui, la colonisation de ces vastes espaces appartient à notre race, et un jour viendra où les fils de ces explorateurs audacieux occuperont les domaines que ceux-ci jalonnèrent il y a deux siècles.

Acceptons en l'augure.

En sa qualité de membre de la délégation de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, M. H. Fabre égréna quelques-uns de ces spirituels paradoxes dont il est coutumier. "Si vous désirez, dit-il aux Canadiens des Etats-Unis, revoir le vrai Canada, pur, sans mélange, avec ses vieilles mœurs et ses antiques traditions, venez à Québec, car Montréal a presque une physionomie américaine."

M. Dansereau qui répondait à la santé de la presse, et cela à une heure où Démosthène en personne aurait eu peine à trouver un auditeur, avait pris son parti en brave, sûr du sort réservé à son éloquence. Les deux mains appuyées sur la table, la tête en avant, le visage impassible, il a esquissé à grands traits le rôle de la presse dans le progrès de la civilisation. Assuré qu'il était de voir le lendemain ses phrases s'envoler sur les ailes de cette presse dont il saluait la toute-puissance, il s'est contenté de réciter sur le ton d'une conversation ordinaire un magnifique article de fond. Un typographe de la *Minerve* disait en l'écoutant: M. Dansereau corrige ses épreuves!

A. ACHINTRE.

LES PUBLICATIONS DE LA ST. JEAN-BAPTISTE

La fête nationale a inspiré plusieurs écrits dont nous devons dire un mot.

M. Senécal a publié un joli petit volume intitulé *Souvenir de la St. Jean-Baptiste, 1874*, contenant une courte biographie de M. Ludger Duvernay, et des organisateurs de la fête, le sermon de l'abbé Deschamps, une liste des présidents de l'association depuis sa fondation, etc. La vente de ce livre a dû être facile; le prix est de 25 cts.

M. de Malijay a fait un volume de 200 pages (prix, 50 cts.) intitulé *St. Jean-Baptiste, l'Evangile et le Canada*. Cet ouvrage est intéressant à plus d'un titre. Nous en extrayons une pièce de vers dont l'auteur est un officier de cavalerie:

A CHEVAL.

Qui pourrait la dépeindre?—Elle était svelte et blonde,
Souriante et fière à la fois;
Grand air, franc regard, douce voix;
Elle exerçait le charme, en imposait les lois
D'une allure tranquille, ingénue et profonde.
C'était l'art incarné, le chef-d'œuvre vivant
Des salons, et jamais plus pure allégorie,
Plus radieux miroir, de l'Aristocratie
Ne sut mieux refléter portrait plus triomphant.
Chez elle, rien d'appris; princesse elle était née,
Princesse elle marchait la tête couronnée
Du diadème d'or de l'Admiration,
S'en faisant sans effort, sans affectation,
Une parure fleuronnée.

Oh! l'Admiration! quel piège! elle éblouit,
Elle berce, elle endort, elle applique sur l'âme,
De tendresses sans foi le perfide dictame
Et fait à la sagesse une profonde nuit.
Vrai sommeil de hadchich!—L'ennemi dans la place,
Comme un larron d'honneur pourtant s'est introduit;
Vous êtes sans défense, et c'est là son audace;
Il se glisse, il vous mord, il ricane et s'enfuit.
L'ennemi c'est l'Amour.—Mais, sous cette morsure,
Le cœur s'éveillant a bondi;
Secouant la torpeur qui l'avait engourdi,
Humilié du coup, il se dresse hardi,
Déiant le danger, reprenant son armure:
Sa fierté, sa foi, sa droiture,
Et s'écrie:—A nous deux, maudit!

Dalilas de boudoirs, Salomés d'Ambassades!
Vos ciseaux sont charmants; vous dansez à ravir;
Mais vous nous énervez; vous nous rendez maussades,
Car vous travestissez en Amour le Plaisir.
Marguerite aimait Faust; Clarisse, Lovelace;
Mais vous, vous nous feriez aimer la populace!
Au contact de votre air, on rêve de pouilleux,
De pauvres, de mesquins, de mendiants, de gueux;
— On pense à Benoit Labre.—Ah voilà les heureux!
—Aristocrate de la grâce,
C'est les beaux, c'est les rois, ce peuple en vérité!
—De ce peuple j'en suis, si la vertu d'un être
Peut se communiquer par le désir.—Le maître
Ne nous a-t-il pas dit qu'avec sa charité
Nous verrions son Royaume à nos yeux apparaître
Et semblables à lui nous pouvions devenir?
Mais il enseigne aussi que, pour y parvenir,
Il nous faut la bataille et des coups à fâir.
—"Je ne suis pas venu, dit-il, sur cette terre
Appoiter la paix, mais la guerre."
—Oh! que le Christ a donc raison!
Dans ces combats, où l'âme est du corps prisonnière,
Ce n'est que par le feu qu'on chasse le poison.

Feu sur l'Amour, enfants! Feu! Feu! Sus à la Faute!
Cet amour qu'on nous offre, ou plutôt qu'on nous cote,
Aujourd'hui; ce n'est plus l'ami qui cote à côté
Chemine à votre bras, les yeux à l'horizon,
Qu'il soit triste ou riant; ce n'est pas non plus l'hôte
Qui vous donne son pain, le toit de sa maison,
La Force à deux, le Ciel dans la Raison;
Ce n'est plus le défi mutuel de l'Honnête,

Et Pax in virtute Decor in turribus.

—L'ambition du cœur que ces temps nous ont faite
C'est fièvre d'agio, de cirque ou de rébus.
Le cœur! c'est un cheval, ombrageux, indocile,
Le Hasard idiot, l'Aventure imbécille,
La Rencontre, en un mot, ce Démon familier
Brutal et malfaisant de notre triste argile
Vous met le pied à l'étrier
Et vous dit:—"Va mon pauvre hère!"
—Eh bien, oui, nous irons.—L'Expérience amère
Rend plus fermes les reins, fait le poignet plus sûr,
La cuisse plus nerveuse;—Et bravant ta colère,
Je saurai t'enlever des quatre pieds de terre,
Pour te faire franchir fossé, douve et barrière....
Ou te casser la tête contre un mur.

L'Opinion Publique a fait distribuer gratuitement la chanson *Rallions-nous!* paroles de Benjamin Sulte, musique de C. M. Panneton. Nous avons publié la musique dans notre dernier numéro, mais l'espace nous ayant manqué pour les couplets, nous les insérons ici:

RALLIONS-NOUS!

I

Saint Jean-Baptiste! un peuple se rassemble
Pour appeler tes bienfaits sur son front.
L'enfant, la femme et le vieillard qui tremble
Suivent partout l'étendard du Patron!
Il est encor un peuple qui sait croire,
Qui sait aimer, chanter, se souvenir!

Des temps passés nous qui gardons mémoire,
Ne craignons point d'aborder l'avenir!

II

Quand les héros qui furent nos ancêtres
Partaient gaiement sur les flots en courroux
Et qu'ils laissaient aux mains de tristes maîtres
Le "vieux pays" que nous admirons tous,
Ils espéraient que la France et sa gloire
Un jour plus tard, ici viendraient fleurir.

Des temps passés nous qui gardons mémoire,
Avec leur foi marchons vers l'avenir!

III

Quel beau début! quel frais rayon d'aurore!
Qu'ils étaient grands ces jours trop tôt finis!
Après un siècle on sent vibrer encore
Au fond des cœurs des accents attendris.
Malgré le droit et malgré la victoire,
Nous avons vu nos palmes se flétrir.

Des temps passés nous qui gardons mémoire,
Aimons toujours à parler d'avenir!

IV

L'espoir s'en va quand le malheur nous blesse:
Ne va-t-il pas narguer jusqu'au péril
Le Canadien qui tristement délaisse
Son toit, son sol, ses amours.... pour l'exil!
Longtemps, mon Dieu, (épouvante illusoire)
Nous avons cru ne le voir revenir!

Des temps passés nous qui gardons mémoire,
Rallions-nous au cri de l'avenir!

V

Rallions-nous! qu'un même espoir nous guide,
Qu'un même amour fasse battre nos cœurs,
Et que l'esprit de parti—ce mot vide—
Tombe à jamais devant nos droits vainqueurs!
Allons reprendre aux pages de l'histoire
Le rang marqué pour nous appartenir.

Des temps passés nous qui gardons mémoire,
Unis et forts, songeons à l'avenir!

Nous avons déjà parlé du succès obtenu par les chants de M. J. Bte. Labelle au concert. Nous les citons, ainsi qu'un autre morceau par M. Elzéar Labelle:

CHANTS DÉDIÉS À NOS COMPATRIOTES DES ETATS-UNIS

GRAND CHŒUR.

PAROLES DE E. PRUD'HOMME.

Musique de J. B. Labelle.

O Canada, vois sur ces rives
Tes nobles fils, la joie au front,
Venir, innombrables convives,
De tous les points de l'horizon.
Vois s'élever les hallebardes
Dont l'or reluit au firmament;
Vois ces drapeaux et ces cocardes
Qui par milliers flottent au vent.

Le bruit prolongé des cymbales,
Des fanfares et des tambours
Comme le souffle des rafales
Vibre dans tous les alentours.
La voile qui sillonne l'onde
Se berce avec plus de fierté,
Et du canon la voix profonde
Tonne par-dessus la cité.

De maintes plages étrangères
On accourt revoir son beau ciel;
Regarde ce peuple de frères
Qui se rallie à ton appel.
C'est que sous ton regard magique
Il n'existe pas de proscrits;
C'est qu'un souffle patriotique
A remué tous les esprits.

Tout est joie, ivresse, harmonie!
Car ce jour qui brille sur nous,
C'est le grand jour de la patrie
Avec ses souvenirs si doux,
Avec ses devises altières
Et ses atages généreux

Que nous lisons sur nos bannières
Et qui nous viennent des aïeux.

Sur les pages de notre histoire
Inscrivons ce jour fortuné,
Puisqu'il reflète un peu de gloire,
Puisque le ciel nous l'a donné.
Comme des ombres éphémères
Passent les générations;
Mais gardons la foi de nos pères,
Et jamais nous ne périrons.

Alors, plein d'un noble courage,
Nous saurons défendre nos droits
Et mettre à l'abri du naufrage
Nos traditions et nos lois.
N'allons pas, quand l'orage gronde,
Aveuglément nous désunir,
Serrons nos rangs de par le monde
Et marchons tous vers l'avenir.

CANTATE

Douces brises de nos érables,
Voix imposantes de nos mers,
A nos chants ineffables,
En ce jour solennel, unissez vos concerts.

Où il nous est doux, ô tendres frères,
De recevoir vos cœurs sincères!
Il n'est plus de larmes amères
Quand coulent celles de l'amour.

La tristesse en retour,
Dans cette longue absence,
Redoublait la souffrance
Qui, par votre présence,
S'efface en ce grand jour.

Allons! de la Patrie
Que notre amour sacré
Nous unisse et nous lie
A ce sol bien-aimé!

Quand le fils, loin de sa mère,
Souffre auprès d'une étrangère,
Quel est son baume?—L'espoir,
Le bonheur de la revoir....

Tout ici: nos grands bois et nos plaines fleuries,
Nos fleuves et nos lacs chantent votre retour.

Ce ciel bleu, beau séjour!
Cette foi de vos pères,
L'Eglise où vos prières
Montaient vers le Seigneur,
Vous rendront le bonheur.

Oui, oui, c'est le retour, c'est l'union chérie
De tous vos cœurs à la Patrie.

UN MEMBRE DE LA S. J. B.

CHANT NATIONAL

AIR: Te souviens-tu, disait un Capitaine.

Nobles enfants d'une cause sacrée,
Vous qui vivez au rivage lointain,
En ce beau jour de la patrie aimée
De vos amis venez presser la main.
Sous les drapeaux que nos illustres pères
Avec fierté faisaient craindre jadis,
Que sur ce sol les races étrangères
Trouvent toujours les Canadiens unis! } bis.

Environnés par l'orgueil et la haine,
Notre avenir est sombre et menaçant.
Pour arrêter le flot qui nous entraîne,
Il faut lutter contre le conquérant,
A son envie opposant le courage,
De notre honneur faisons subir les lois;
Ne perdons pas le plus cher héritage } bis.
De nos aïeux, ces héros d'autrefois.

Revenez donc au sein de la patrie,
Apportez-nous le secours de vos bras!
Et que, bientôt, cette union bénie
Nous rende forts à l'heure des combats.
Toujours présents et fermes sur la place
Ou nous devons soutenir notre rang,
Ne laissons pas s'éteindre notre race,
Frères! montrons qu'il nous reste du sang! } bis.

E. LABELLE.

DISCOURS DE L'ABBE PRIMEAU

AU BANQUET DE LA SAINT JEAN-BAPTISTE

Le discours si remarquable de l'abbé Primeau au banquet de la St. Jean-Baptiste ayant été analysé d'une manière très imparfaite par les journaux, nous en publions aujourd'hui un compte-rendu exact et complet.

Monsieur le Président, Messieurs,

Malade depuis quinze jours, je n'espérais point participer au banquet national de la noble et chère famille canadienne. Venu à l'improviste, parce que j'ai été membre du comité d'organisation, vous voulez que j'improvise une réponse au toast dont vous venez d'honorer le clergé canadien. Canadiens de la Mère-Patrie, vous avez tant et si bien fait pour ramener vos frères de l'étranger au foyer domestique que je n'ai point le courage de vous rien refuser.—Cependant, je crains beaucoup que ma langue ne trébuche, que mes idées ne soient incohérentes, car mon cœur est vraiment enivré de bonheur. Hier matin quand la bande de musique canadienne de Worcester vint, sur le parc de notre ville, en face de "Notre-Dame-des-Canadiens," m'annoncer l'heure du départ, en jouant l'air national des Canadiens des Etats-Unis—"Un Canadien errant"—ému jusqu'aux larmes, j'eusse voulu prendre dans mes bras les 3000 Canadiens de ma paroisse et mes 7 à 800,000 compatriotes disséminés dans la grande république américaine et, entonnant "l'In exitu

Israël de Égypte, j'aurais goûté le bonheur de ramener à la vraie Terre Promise des Canadiens au moins le tiers de ses enfants; et, en ce moment, nous pourrions chanter en chœur: "Benedictus Dominus Deus Israël, quia visitavit et fecit redemptionem plebis sue." Mais, hélas, le Moïse des Canadiens n'est pas encore connu et Dieu veuille qu'il soit déjà même au berceau et que sa vie soit sauve! Toutefois, Messieurs, sans nous flatter, nous pouvons rester convaincus que nous avons écrit, aujourd'hui, la première page de l'Exode Canadien. D'ailleurs vous le savez, si les Canadiens du Canada et ceux des Etats-Unis voulaient se mieux connaître, s'apprécier à leur juste valeur, traiter ensemble, non comme vainqueurs et vaincus, seigneurs et valets, mais en frères libres, intelligents et égaux, comprendre qu'ils sont dignes les uns des autres et capables de devenir bientôt un grand peuple dans le magnifique pays de leurs pères, toutes les tribus canadiennes, aujourd'hui sous la tente sur toute la surface de l'Amérique, seraient demain groupées à l'ombre de monuments bâtis sur la terre de Jacques-Cartier. A tout événement, les antiques campements indiens devenus Ile de Montréal et le vieux Hochélagà nommé Ville-Marie lors de son baptême pourront ajouter à la longue liste de leur titre de gloire l'honneur d'avoir mérité, en un jour que les Canadiens n'oublieront jamais, d'être justement nommés "l'Ile de la Réunion."

Messieurs, je veux répondre à votre toast comme prêtre canadien des Etats-Unis. Dès lors, laissez-moi vous rappeler que l'émigration canadienne aux Etats-Unis a d'abord été plus sacerdotale et moniale que laïque. Ce fait ne peut vous étonner; car le prêtre est essentiellement apôtre, missionnaire, pèlerin, pêcheur et chercheur d'âmes, et le prêtre canadien, frère cadet du prêtre français — le missionnaire par excellence — a retenu cet esprit et ce goût de famille. Au reste, les Etats-Unis ne sont pas pour nous une terre étrangère. Je ne dirai rien des fondations ni des découvertes inscrites d'un nom français ou canadien; cette tâche vous saurez l'accomplir. Vous n'ignorez point, je suppose, la large part de gloire et de mérite qui revient au clergé français et canadien dans l'établissement de l'église catholique aux Etats-Unis. Mais, comme nous avons le droit et le devoir, au jour de notre fête nationale, de relire les plus belles pages de notre histoire et de cueillir partout où elles se trouvent les fleurs de notre couronne, laissez-moi vous dire que la France et le Canada ont contribué à cette étonnante et admirable efflorescence du catholicisme aux Etats-Unis: 1o. en formant et préparant les ouvriers évangéliques; et 2o. en y envoyant les leurs. Et, d'abord, il est incontestable que leurs collèges et leurs séminaires ont été et sont encore de véritables pépinières sacerdotales pour l'église des Etats-Unis; et leurs couvents d'hommes et de femmes n'ont pas été, ne sont-ils pas encore les ruches mères d'où sortirent ces essaims d'abeilles industrieuses qui, maintenant, sont à butiner partout des âmes au Seigneur? En second lieu, quel n'est pas le nombre d'apôtres missionnaires, de prêtres, de religieux et de religieuses donnés à l'église des Etats-Unis par l'église de France et du Canada? Aussi, il y a à peine quelques mois, un évêque d'Ontario proclamait, dans une circonstance solennelle, que l'église du Canada méritait d'être appelée l'Eglise-Mère de l'Amérique. Maintenant, messieurs, voulez-vous savoir ce que nos aînés et nous, de concert avec les autres clergés, avons fait aux Etats-Unis? Ecoutez! En 1808, le jésuite Carroll était le seul évêque de tous les Etats-Unis; aujourd'hui, il y en a 66. Alors, on comptait 15 à 18,000 catholiques; aujourd'hui, ils sont au nombre de 8 à 9 millions. Alors, 150 prêtres; aujourd'hui, 6,000. Actuellement, nous avons encore là près de 500 prêtres français ou canadiens. Aujourd'hui même, vous trouvez encore là 11 évêques français ou canadiens et 20 autres évêques français ou canadiens sont morts là ou allés mourir ailleurs après avoir travaillé là. 13 diocèses ou vicariats apostoliques sont là dont les premiers titulaires furent français ou canadiens. Et quels hommes que les Cheverus, les Dubois, les Flaget, etc. Et si vous teniez à connaître une de nos meilleures gloires, je vous dirais que les postes les plus difficiles comme les plus pénibles nous furent souvent confiés. Oui, oui, comme catholiques nous pouvons nous dire chez-nous quand nous sommes aux Etats-Unis.

Messieurs, il me tardait d'arriver à la meilleure œuvre que je dois enregistrer au crédit du clergé canadien et français: l'établissement de paroisses canadiennes. Plus tard on comprendra encore mieux qu'aujourd'hui quel service immense le clergé a rendu au peuple canadien quand, sur l'invitation de l'admirable évêque américain, il a su fonder comme par enchantement ces grandes et belles paroisses canadiennes qui ornent et complètent maintenant le brillant diadème de l'Eglise catholique aux Etats-Unis. Naguère, l'église du Canada éprouvait de poignantes alarmes en songeant à la vie morale, à l'avenir religieux de ses chers enfants émigrés; et vous, messieurs, vous redoutiez d'avoir bientôt à constater chez vos compatriotes le triste et irréparable naufrage de la langue, du caractère, des coutumes et de tous les précieux éléments de la nationalité canadienne. Mais, Dieu en soit mille fois béni! les Canadiens des Etats-Unis ont noblement prouvé, depuis cinq à six ans, qu'ils entendaient être canadiens et catholiques et qu'ils voulaient et pouvaient former des paroisses comme on en voit au Canada.

La reconnaissance m'oblige à proclamer bien haut que l'illustre et beau vieillard du Vatican, dont la bénédiction vient de nous fortifier autant qu'elle nous honore, n'est pas étranger à cette brillante floraison des paroisses canadiennes; Père-Modèle de la grande famille chrétienne, il a voulu faire distribuer abondamment le pain de vie à ses chers Canadiens. Oh! longue vie à Pie IX et aux fidèles exécuteurs de ses nobles desseins!

Messieurs, je croirais faire injure à votre clergé national toujours si patriotique, si j'essayais de prouver que ses membres, aux Etats-Unis, n'oublient pas plus de travailler pour la patrie qu'ils ne cessent de se dévouer à propager la Foi. D'ailleurs, le patriotisme est une gloire inhérente à tous les clergés catholiques, et c'est pour cela que nous sommes dispensés de porter vos insignes nationaux.

Je terminerai en m'inspirant du but et de l'esprit de

notre grand rendez-vous canadien qui étaient d'amener un rapprochement, d'opérer une alliance à défaut de fusion entre tous les éléments canadiens-français de l'Amérique; en cela, d'ailleurs, j'accomplis réellement mon rôle de prêtre canadien — gardien-né de la Religion et la Patrie.

Canadiens du Canada et Canadiens des Etats-Unis, je vous connais parfaitement, vous pouvez accepter ma déclaration; eh bien! je vous le dis sans hésitation: les uns et les autres vous valez beaucoup plus que vous ne le croyez, et lorsque vous vous comparez vous ne vous rendez pas justice. Aussi, prenant pour un moment la défense de ceux d'entre vous qui sont le plus méconnus, le plus injuriés, j'ai droit de vous dire que le patriotisme des Canadiens des Etats-Unis ne saurait plus être mis en question: quand leurs bannières ornaient le sanctuaire et les nefs de Notre-Dame, avez-vous regardé ces toiles? avez-vous lu leurs inscriptions, leurs devises et les mots de leurs insignes fanés à force d'avoir bravé le soleil des Etats-Unis? tout n'est-il pas canadien-français? les airs favoris de nos bandes canadiennes ne vous sont-ils pas familiers? A ce premier appel patriotique que vous nous avez fait pouvait-on mieux répondre? Sans doute, votre hospitalité est proverbiale, mais nous sommes venus ici moins pour goûter un banquet, jouir de votre bonheur que pour revoir et couronner notre Mère. Ignorez-vous que les Canadiens des Etats-Unis constituent la vraie bourgeoisie du 19e siècle — la bourgeoisie du travail? ils sont donc réellement vos frères puînés et dignes d'être considérés comme tels. Dès lors, Canadiens du Canada et Canadiens des Etats-Unis, exaucez donc ma prière: avant de nous séparer, signons le véritable, le meilleur Traité de Réciprocité! d'une main émue mais ferme, avec le sang du cœur signons, sur l'autel de la Patrie, la Ste. Alliance des Canadiens-Français en Amérique! apposons-y le sceau de la religion, et malheur au Canadien qui brisera ce sceau et violera la Ste. Alliance!

BANQUET DE ST. JEAN-BAPTISTE EN 1834

(DE LA "MINERVE" DU 26 JUIN 1834)

Mardi dernier, jour de St. Jean-Baptiste, eut lieu à Montréal une réunion nombreuse et respectable pour célébrer la fête patronale des Canadiens. Les convives étaient au nombre de soixante et se composaient d'Irlandais, d'Américains et de Canadiens. M. Viger, maire, fut élu président, et M. John Turney, écuier, ci-devant membre du Conseil de Ville, vice-président.

Après la santé royale d'usage, les toasts suivants furent proposés par le président:

Le peuple, source primitive de toute autorité légitime. Le jour que nous célébrons.

La Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, l'organe fidèle du peuple canadien.

L'Hon. Louis Joseph Papineau, Orateur de la Chambre d'Assemblée, habile et zélé défenseur des droits du peuple.

Louis Bourdages, écuier, doyen de la Chambre d'Assemblée, le Nestor Canadien.

Elzéar Bédard, écuier, représentant du comté de Montmorency, premier maire de Québec, moteur des 92 résolutions sur la province, et les 56 membres qui ont formé la glorieuse majorité qui les a votées.

O'Connell et nos compatriotes irlandais.

Jocelyn Waller (en silence.)

Daniel Tracey et les trois victimes du 21 mai (en silence.)

MM. D. B. Viger et A. Morin, nos agents en Angleterre.

MM. Hume et Rœbuck et les autres membres libéraux de la Chambre des Communes qui soutiennent nos intérêts.

MM. W. L. Mackenzie, Bodwell et les autres réformistes du Haut-Canada.

MM. Carson, Blanchard et Morris, et les autres réformistes des colonies anglaises.

Le gouvernement des Etats-Unis; il excite l'admiration et l'envie de l'univers.

Le Gén. Lafayette (en silence.)

Joseph Papineau, Ecr., doyen des notaires de cette province, et un des deux membres survivants du premier Parlement du Bas-Canada. A son âge patriarcal, 82 ans, jouissant encore de toute la force de son génie, il a le bonheur de voir son fils, l'orateur de la Chambre d'Assemblée, marcher sur ses traces dans la carrière parlementaire, et de voir le peuple et la jeunesse du pays adopter et suivre les principes qu'il a soutenus dans le Parlement et hors de son enceinte.

Jacques Viger, premier maire de Montréal, et le Conseil-de-Ville de la cité de Montréal. Puissent-ils, continuer aussi bien qu'ils ont commencé.

Bonaventure Panet, de Lachenaie, un des deux membres survivants du premier Parlement de ce pays. Nouveau Cincinnatus, après avoir servi son pays à la tribune et dans le camp, il consacre ses vieux jours à cultiver le sol qui le nourrit.

W. L. Mackenzie, écr., premier maire du Haut-Canada et le conseil de ville de Toronto; là comme ici et à Québec, le peuple s'est distingué par son choix judicieux dans la composition du premier corps municipal.

La liberté de la presse et les presses libérales du pays et des provinces voisines.

Le Canadien de Québec, seul organe fidèle des habitants de son district. Puissent-ils par la puissance de la vérité qu'il exprime si dignement, étouffer les faux exposés et les calomnies de ses antagonistes.

L'émigration. Puissent les milliers de sujets britanniques qui viennent chercher chaque année sur nos plages un asile contre les abus et l'oppression qu'ils éprouvent dans leur pays natal, n'en pas créer parmi nous et trouver ici l'accueil qui leur est dû! Ils formeront avec les habitants du Canada une phalange impénétrable et irrésistible contre la tyrannie.

Le clergé canadien et ses évêques. — Puissent-ils toujours être unis et donner le bon exemple à leurs ouailles. Ils seront soutenus et respectés en faisant cause commune avec la Chambre d'Assemblée et le peuple.

La Convention du District de Montréal. — Le peuple a confié à ses membres le soin de veiller à ses intérêts qui ne seront pas négligés.

Les Assemblées constitutionnelles des trois districts qui ont soutenu les procédés de la Chambre d'Assemblée sur l'état du pays et ceux qui ont fait signer la requête à l'appui des demandes de l'Assemblée. — Honneur à ceux qui ont défendu les droits du peuple, avec autant de patriotisme, de zèle et de désintéressement.

Il est inutile de dire que ces toasts furent accueillis avec enthousiasme, ainsi que les toasts volontaires dont voici les principaux:

M. Duvernay, président de la société, "Aide-toi, le ciel t'aidera," qui a donné l'idée de cette fête et qui en a surveillé les préparatifs.

"Aide-toi, le ciel t'aidera." Cette société naissante, composée de l'élite de notre jeunesse, fait concevoir les plus flatteuses espérances.

Notre Vice-Président, John Turney, écr. — C'est à bon droit qu'il jouit de l'estime et de la confiance de ses concitoyens. Il leur a rendu des services éminents et il le fera encore dans l'occasion.

La compagnie canadienne de commerce en commandite de Montréal. — Puisse-t-elle continuer de recevoir l'appui qu'elle mérite.

Le Bureau Médical de Montréal. — La composition a reçu l'approbation du pays, et il faut l'espérer, la prochaine élection ne changera rien à l'esprit qui l'a dirigé et animé.

Le corps des marchands détailliers Canadiens de Montréal. — Il se distingue par son intégrité et son patriotisme.

Les prêtres libéraux de ce district. Ils sont heureusement pour le pays en grande majorité.

L'agriculture, principale source des richesses de ce pays. Honneur à ceux qui s'y livrent.

Les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. — Elles sortent de leur assoupissement pour réclamer leurs droits, puissent-elles les obtenir.

La 2me compagnie des carabiniers de Montréal et M. de Bleury, son capitaine. — Leur belle discipline et l'esprit qui les anime offrent des garanties de leur conduite, lorsque le pays aura besoin de leur secours.

Les artisans et classes ouvrières de Montréal et de ce pays en général. Puisse l'éducation continuer de se répandre parmi les membres utiles de la société, et puissent-ils se procurer le bien-être et l'aisance que méritent leurs travaux.

M. Wm. Evans, cultivateur de la Côte St. Pierre. — Pendant plusieurs années il a occupé avec honneur et avec succès la place de secrétaire de la Société d'Agriculture de ce district. Le peuple et la classe agricole n'oublieront jamais ses grands services.

Ces toasts étaient entremêlés de musique et il fut prononcé plusieurs discours, entre autres par M. le Maire et par MM. T. S. Brown, C. O. Perrault, de Bleury, Lafontaine, E. E. Rodier, (ces trois derniers membres du parlement), Dr. A. Callaghan, Letourneux (membre de la maison canadienne), Scotie, Turney, Laberge, Dr. Laberge, Drs. Vallée et Gosselin.

Le Président et MM. O'Callaghan et Baker eurent occasion de s'adresser plusieurs fois à l'assemblée.

Il fut chanté plusieurs chansons par le maire, M. Turney, et par plusieurs autres messieurs. M. George Cartier chanta aussi une chanson qu'il avait composée pour l'occasion. Les couplets suivants, dont l'auteur garde l'anonyme, furent livrés au président qui en fit la lecture:

St. Jean-Baptiste à ta mémoire
Nous avons consacré ce jour;
Nous voulons servir à ta gloire,
Tu dois nous servir à ton tour.
Nous demandons à ta puissance
D'aider nos efforts et nos vœux,
Quand nous aurons besoin d'implorer
leur clémence,
Sois notre intercesseur entre nous et
les cieux.

Le monde les dit redoutables,
Ces Français dont nous descendons;
Mais si ce n'était pas des diables
Grâce à St. Jean nous les vaudrions;
Ils ont frappé la tyrannie,
Nous saurons l'abattre comme eux.
Si le sort désignant une race ennemie,
Veille sur nous St. Jean, fais-nous victorieux.

L'honneur, la gloire et la patrie
N'emportent pas tous nos penchants,
Nous réservons à notre amie
Amour, plaisir, doux sentiments.
Au Canada comme à sa belle
Chacun jure fidélité!
Et demande à St. Jean que l'une soit
fidèle
Et que l'autre s'éveille au cri de
LIBERTÉ!

La plus grande gaieté régna pendant toute la soirée. Le dîner, préparé par Jehlen, était splendide. Les tables étaient placées dans le jardin de M. McDonnell, avocat, qui avait eu la politesse de l'offrir pour cette fête champêtre. Les lumières suspendues aux arbres, la musique, l'odeur embaumée que répandaient les fleurs, la beauté du site, tout tendait à ajouter au charme du spectacle.

Cette fête, dont le but est de cimenter l'union entre les Canadiens, ne sera pas sans fruit. Elle sera célébrée annuellement comme fête nationale, et ne pourra manquer de produire les plus heureux résultats.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

FRANCE

Paris, 22.—Le comte Damas est en négociations depuis quel que temps avec les principaux légitimistes au sujet des garanties constitutionnelles que le comte de Chambord pourrait consentir à accorder.

Paris, 27.—Courbet a été condamné à défrayer les dépenses qu'entraînera l'érection de la colonne Vendôme.

Le *Daily News* annonce que la propriété de Courbet a été mise sous séquestre, mais que la valeur n'est pas suffisante pour couvrir les dépenses de la construction de la colonne Vendôme.

Une lettre de Paris adressée au *Times* mande que la tolérance adoptée par l'Italie à l'égard de l'Ultramontanisme, refroidit les relations en re le gouvernement Italien et l'Allemagne.

Paris, 29.—La convention postale entre la France et les Etats-Unis a été promulguée hier. On croit qu'elle sera mise en force le mois prochain.

Le rédacteur du *Pays*, journal bonapartiste, est l'objet des recherches de la police qui s'est emparé de plusieurs documents.

Paris, 29.—Aujourd'hui, au comité des Trente, le bill constitutionnel proposé par M. Casimir Perier a été rejeté par un vote de 18 contre 6.

Le comité a décidé de préparer lui-même un bill et trois commissaires ont été nommés à cet effet.

Paris, 29.—La *Patrie* annonce que le maréchal Mac-Mahon a déclaré qu'il ne céderait son autorité à personne et qu'il n'accepterait aucune lieutenance.

Paris, 29.—La mort du maréchal Concha est regardée ici comme événement d'une haute importance politique. L'opinion était que le maréchal avait l'intention de proclamer roi, Don Alfonso, aussitôt qu'il aurait écrasé les Carlistes.

Paris, 30.—Le *Soir* annonce que des rumeurs ont couru à Versailles que l'on a découvert des documents qui compromettent gravement un député bonapartiste très-influent qui, paraît-il, doit être bientôt poursuivi en justice. On croit généralement qu'il s'agit de M. Rouher.

Paris, 1er.—Le sous comité des Trente a préparé un nouveau projet de loi constitutionnelle. La mesure conserve le titre de président, pourvoit à la formation d'une seconde chambre d'assemblée et à l'établissement du septennat personnel s'arrêtant au Maréchal MacMahon.

Elle ne pourvoit pas au cas où le Maréchal donnerait sa démission ou à la vacance de son siège qui pourrait être créée par sa mort durant l'intervalle de son septennat.

Paris, 2.—M. Paul de Cassagnac et ses collègues du *Pays* accusés d'avoir cherché à répandre la haine parmi le peuple, ont été acquittés.

Paris, 3.—Le comte de Chambord a lancé le manifeste suivant :

Français,

Vous avez recouru aux expédients. Le pays semble être à la veille d'une crise dangereuse. La France demande un gouvernement loyal. Je suis votre roi par ma naissance. Je manquerais à mes devoirs les plus sacrés si je ne faisais pas un effort suprême pour renverser les obstacles que les préjugés jettent devant moi. J'ai en connaissance des accusations que l'on a portées contre moi et j'ai gardé le silence afin de ne pas accroître les difficultés existantes et pour ne pas rendre impossible la mission de l'illustre soldat qui vous gouverne. Mais le comble de l'erreur et du mensonge ne me permettent plus de rester dans le silence.

On a prétendu que j'avais placé le pouvoir royal au-dessus des lois, que je rêvais l'absolutisme et le triomphe de l'arbitraire. La monarchie chrétienne française est une monarchie limitée dans son essence. Elle n'a rien des gouvernements de fortune qui promettent la prospérité illimitée et conduisent à la ruine. Cette monarchie limitée admet l'existence de deux chambres. L'une est nommée par le roi et l'autre par la nation au moyen d'un suffrage légitime. L'union du roi et du peuple fondée sur les traditions du passé déjoue les calculs des ambitieux qui ne rêvent que la domination sur le peuple en combattant la monarchie. Ma politique n'est pas en contradiction avec les aspirations du peuple. Nous désirons tous les deux ces pouvoirs réparateurs qui ont une durée, que l'alliance avec la monarchie peut seule assurer. J'aime que les représentants du peuple étudient sérieusement les questions nationales, mais j'abhorre ces disputes parlementaires que le souverain est impuissant à calmer. Je me sens d'accord avec l'immense majorité du peuple français et je suis encore prêt. La Chambre de France paraît sincèrement réconciliée. Faisons trêve à nos divisions. N'est-il pas temps de rendre à la France sa prospérité et sa grandeur en lui donnant sa vénérable Royauté.

Paris, 4.—La publication du journal *l'Union*, qui a publié le premier, le manifeste du comte de Chambord a été suspendue pour deux semaines.

Dans l'Assemblée, M. Brun ayant demandé pourquoi la publication de *l'Union* avait été suspendue. M. Fourton ministre de l'Intérieur a répondu que c'était en partie parce que ce journal avait attaqué le septennat et en partie parce qu'il avait publié le manifeste du comte de Chambord.

Cette réponse a causé une grande excitation parmi les membres de l'Assemblée. Le calme étant rétabli M. Fourton a déclaré de plus que le pouvoir accordé à M. MacMahon était irrévocable. Alors M. Lucien Brun a donné avis formelle qu'il soumettra à l'Assemblée une motion de non-confiance. Mardi prochain est le jour fixé pour la discussion de cette interpellation.

M. D. E. Goulard est mort aujourd'hui.

Paris, 5.—La situation politique est sérieuse. Les légitimistes ont résolu d'essayer de renverser le ministère sur une interpellation au sujet de la suspension du journal *l'Union*.

ANGLETERRE

Londres, 29.—A la Chambre des Communes, M. Jenkins a attiré l'attention du gouvernement sur un article du *Standard* allant à dire que la politique canadienne vis-à-vis des Etats-Unis était une politique de concession et dangereuse. Il a demandé à M. Disraeli s'il y avait raison de croire un tel avis contre le gouvernement canadien. Disraeli répondit qu'il n'appartenait pas au gouvernement de Sa Majesté d'établir la valeur d'un article anonyme, mais que pour l'information de l'honorable monsieur, il pouvait dire que le gouvernement impérial et le gouvernement canadien sont en excellents termes.

Londres, 30.—Les communistes de cette ville ont donné hier un banquet à Jourde et à Grousset.

Le correspondant du *Daily News* télégraphie de Rome, que le Pape s'affaiblit de plus en plus, et que plusieurs représentants étrangers ont notifié au fait leur gouvernement.

Une dépêche spéciale adressée au *Times* mande que l'armée du Nord continuera ses opérations contre les Carlistes.

Le général Morciron est nommé chef d'état-major de Zebala. Londres, 30.—Une dépêche au *Standard* évalue à 800 le nombre de républicains qui ont été tués et blessés lors du dernier engagement qui a eu lieu devant la ville d'Estella.

Dublin, 30.—M. Ward, partisan du "Home Rule," a été élu député à la chambre des communes, pour le comté de Galway.

Londres, 1er.—A la Chambre des Communes, hier soir, le Dr. Butt, a proposé une résolution en faveur du Home Rule. Il a prétendu que les principes du Home Rule, n'entraient pas en conflit avec les principes constitutionnels. L'Irlande continuerait d'être représentée au Parlement Impérial. Depuis son union avec l'Angleterre, l'Irlande n'a jamais été prospère. Il a demandé en conséquence, un changement qui mette l'Irlande indépendante dans son administration intérieure.

Un long débat s'en est suivi. Il s'est prolongé jusqu'à l'ajournement.

Londres, 1er.—Le *Times* apprend de Paris que la rumeur allant à dire que le maréchal Concha a été tué par quelque soudard à l'instigation de Serrano, est une histoire inventée à plaisir.

La cause qui, suivant la rumeur, aurait été le motif de cette conduite de la part de Serrano, est que Concha était Alphonse.

Les funérailles du maréchal Concha seront faites aux frais du gouvernement.

Londres, 3.—La discussion de la motion du docteur Butt a été reprise à la séance d'hier soir.

Daniel O'Donoghue, député de Trulee a déclaré que le mouvement du "Home Rule" est un indigne compromis fait par ceux qui n'ont pas le courage de s'avouer "féniens" et qui craignent les autorités. Il a ajouté que la séparation de l'Irlande de l'Angleterre serait la ruine et les guerres intestines pour la première.

M. D'Israeli a déclaré que l'Irlande n'avait pas plus de droit au "self government" que l'Ecosse et que satisfaire à la demande du docteur Butt serait prononcer la division de l'empire Britannique.

La motion a été rejetée par un vote de 458 contre 61.

Londres, 4.—Le prince de la couronne d'Allemagne et la princesse Victoria son épouse, sont arrivés à Ryde, dans l'île de Wight.

Des dépêches de Madrid disent que les républicains reprendront avant peu les opérations actives dans la Navarre contre les Carlistes.

Le gouvernement de Bilbao, affaibli par le départ des soldats envoyés au secours de l'armée du Nord, a abandonné les positions avancées qu'il occupait au dehors de la ville. Les Carlistes s'en sont emparés sur le champ.

ESPAGNE

Madrid, 27.—Une dépêche du théâtre de la guerre donne à entendre que la ville d'Estella sera demain au pouvoir des républicains.

Madrid, 29.—Des dépêches reçues aujourd'hui par le gouvernement, annoncent la mort du maréchal Concha, tué à la tête de son armée dans l'attaque de Muro, situé à trois kilomètres d'Estella. Le commandement de l'armée sera pris par le général Zebala, président du conseil et ministre de la guerre. Senor Canor succèdera au général Zebala et Senor Sagasta, ministre de l'intérieur, deviendra président du Conseil.

Madrid, 29.—Outre le Maréchal Concha, trois officiers d'état-major, ont péri à l'attaque de Muro.

Le général Martinez Compos commandera l'armée du Nord jusqu'à l'arrivée de Zebala.

Par ordre du ministère de la guerre, l'armée républicaine se repliera sur Lerin, à 8 milles d'Estella.

Bayonne, 29.—Dépêches militaires. D'après la version carliste, le gén. Concha a été mortellement blessé au moment où il était à rallier ses troupes repoussées par les Carlistes. Le nombre total des pertes de l'armée républicaine est de 4,000 hommes.

Madrid, 29.—Les pertes de l'armée républicaine à Estella sont de 1,500 hommes. C'est en s'exposant à la tête de ses troupes que le maréchal Concha a reçu une balle en pleine poitrine.

Madrid, 30.—Le gouvernement a décidé d'ériger un monument en l'honneur du général Concha.

Madrid, 30.—L'armée républicaine du Nord commence à se retirer en bon ordre ; elle doit être réorganisée.

Bayonne, 30.—Les Carlistes prétendent qu'ils ont fait 800 prisonniers lors de la dernière bataille de Muro.

Bayonne, 1er.—Don Carlos et sa femme sont arrivés à Estella où ils ont été reçus avec le plus grand enthousiasme.

Une dépêche spéciale adressée au *Standard* dit que le maréchal Serrano a décidé de prendre immédiatement le commandement de l'armée républicaine.

Le gén. Zebala est arrivé à Tefala.

Madrid, 2.—Les obsèques du général Concha ont eu lieu aujourd'hui ; les cérémonies étaient des plus imposantes.

Les troupes royalistes à Estella sont au nombre de 38,000 hommes. Le général Sebals a 108 pièces de canon et l'on espère qu'il remportera bientôt la victoire sur l'ennemi.

Les Carlistes nient formellement les sottes accusations portées contre eux depuis quelque temps. On prétendait qu'ils massacraient et mutilaient les prisonniers et les blessés qui tombaient entre leurs mains.

Bayonne, 5.—Les Carlistes ont de nouveau investi la ville de Bilbao de tous les côtés excepté du côté de la mer.

RUSSIE

Londres, 27.—Une dépêche adressée de St. Pétersbourg au *Pall Mall Gazette* dit que des rumeurs alarmantes circulent en cette ville au sujet de la condition des affaires dans l'Asie Centrale. L'Empire de l'Asie se serait emparé d'un convoi de marchandises appartenant à la Russie et dans la perspective d'une guerre il aurait concentré plus de 10,000 soldats sur la frontière.

Londres, 27.—Le *Pall Mall Gazette* est informé que le Czar a condamné le grand duc Nicholas, son neveu, à l'exil perpétuel pour s'être rendu coupable du vol des diamants de sa mère. Le jeune prince a aussi été rayé de la liste des dignitaires de l'ordre de la Croix de St. G. C'est au Caucase qu'il sera envoyé.

ALLEMAGNE

Berlin, 27.—Les évêques catholiques romains de la Confédération de Fulda, ne feront aucun compromis avec le gouvernement. Le rapport contraire qui a été publié est ainsi démenti.

Berlin, 29.—La princesse d'Oubril, épouse de l'ambassadeur russe, s'est noyée hier, à Potsdam.

Berlin, 29.—La *Gazette* de l'Allemagne du Nord, annonce que de sérieuses complications existent en Asie.

La Chine, paraît-il, aurait aussi l'intention d'entrer en guerre avec la Russie. On croit que les agents anglais sont pour beaucoup dans ces troubles.

Berlin, 2.—Il est rumeur que quelques régiments allemands doivent être envoyés immédiatement en Espagne.

TURQUIE

Constantinople, 26.—De violents tremblements de terre ont été ressentis ici, vendredi.

NOS GRAVURES

JUDITH—TABLEAU DE M. LEYGUE.

Si le sujet n'est pas nouveau, l'auteur, du moins, a su le rajeunir par sa manière de le traiter : ici, pas d'Holophrerne, pas de cimenterie, pas de tête sanglante entre les mains d'une femme ; rien que le triomphe de la femme parée de tous les ajustements et de toutes les magnificences : richesse des broderies, splendeur des étoffes, éclat des pierreries, tout concourt à faire briller la beauté de la jeune juive ; à la voir ainsi calme et presque souriante, on ne se douterait pas qu'en elle repose le salut d'Israël.

L'ASCENSION DU "GUILLAUME TELL."

L'un des voyageurs fournit la description suivante :

Nous ne sommes entrés à pleines voiles dans un monde nouveau qu'au moment où Paris, au-dessus duquel nous planions, a disparu dans d'épouvantables tourbillons de vapeurs. Vainement un artiste se flatterait de comprendre la forme de ces magnifiques cumulus, tant qu'il ne s'est pas trouvé isolé, loin de la vue de toute œuvre humaine, en présence de ces forces qui font déjà si grand, à moins d'une lieue au-dessus de nos petites habitations civilisées.

Moi-même qui ai couru tant de fois les airs, je ne pouvais me représenter nettement la masse énorme de ces nues monstrueuses ; car je ne sais par quel bizarre caprice de la nature elles étaient beaucoup plus hautes que larges, et surtout qu'épaisses. Tant que nous étions à terre, nous n'avions aucune idée de ce qu'étaient ces nuages.

Non seulement leur base, qui eût recouvert deux fois le jardin des Tuileries, était réduite par l'éloignement à des proportions infimes, mais leur hauteur était étrangement dissimulée. Il fallait les avoir cotoyés d'un bout à l'autre, l'œil sur l'aiguille d'un excellent baromètre Richard, pour se bien figurer que, de la base jusqu'au sommet, ils étaient quatorze fois plus hauts que la grande pyramide d'Egypte qu'il y avait aussi loin de leur pied à leur front que de l'obélisque à l'Arc-de-Triomphe. Qui eût dit que le volume de chacune de ces colonnes inclinées pendant au ciel de Paris comme autant de stalactites au plafond d'une grotte, dépassait cinq cents millions de mètres cubes !

M. Miranda a dessiné successivement les deux faces ; d'abord, celle d'en bas, puis celle d'en haut. Il a montré l'ouverture inférieure de ces singulières cavernes inclinées, formées par des amas de vapeurs se durcissant à mesure qu'elles pénètrent dans un air plus rare.

A 1,300 mètres, notre premier point de vue, la nuée est friable ; on dirait qu'elle est sur le point de se dissoudre ; à 2,000 mètres, elle semble déjà solide ; à 3,000 elle est assez dure pour résister à l'action du grand soleil. On tremble, si l'on ne réfléchit point à leur nature vaporeuse cachée sous un aspect marmoréen, qu'elles ne déchirent la frêle enveloppe du *Guillaume Tell*. Si nous les touchons, nous atomes, portés par 2,000 mètres cubes de gaz, ne serons nous pas précipités au fond de l'océan aérien comme des aréolithes ?

La face supérieure est au moins aussi étrange que l'autre. C'est à ce niveau qu'a lieu une sorte de travail de fourmillement inouï ; sur chacune de ces têtes mamelonnées se trouve concentré ce que j'appellerai *la vie de la chose*. On ne saurait, en effet, soutenir que ces nues sont simplement des vapeurs cahotiques, formées par un pur hasard sans signification physique, car elles ont toutes la même forme, toutes la même figure, toutes les mêmes allures.

A 3,000 mètres, et là seulement, nous assistons à une lutte acharnée du soleil et de l'ombre, du sec et de l'humide, du blanc argenté et du bleu limpide.

Déjà, à ce niveau si modeste, si nous le comparons à la profondeur de l'atmosphère, tout ce que nous voyons nous surpasse. Ce n'est pourtant que le premier cercle de l'infini qui s'ouvre à nos regards stupéfaits. Au-dessus de ces nues étranges en planant d'autres sans doute plus gigantesques, plus glaciales, peut-être plus pesantes. Entre les têtes lumineuses, éblouissantes de ces cumulus, nous voyons se projeter à l'horizon, disposés en strates parallèles, les mystérieux cirrus.

Dans son second dessin, M. Miranda a retracé le profil de ces masses lointaines et élevées qui dominent majestueusement les nuages rocheux argentés qui nous entourent.

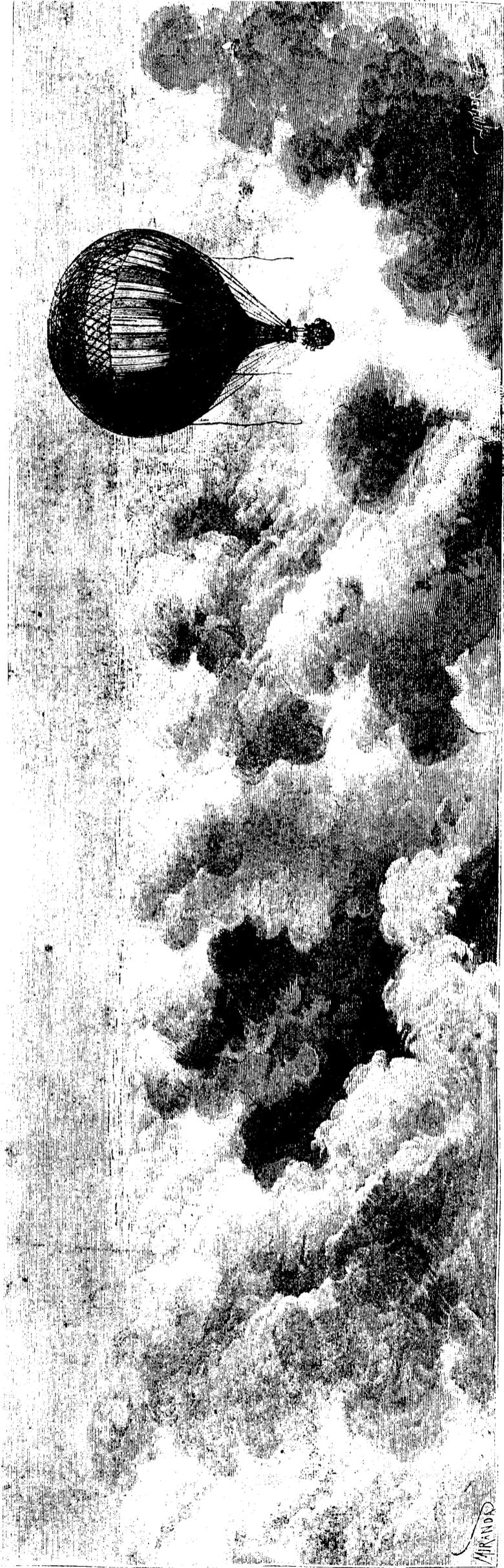
Nous entendons en ce moment des voix mystérieuses. Ce n'est pas le murmure de Paris ; il s'est éteint depuis quelques minutes ; rien ne saurait le faire pénétrer jusqu'à cette altitude.

Ce n'est sans doute que le souffle du vent, que répercutent des échos innombrables, échos formés par les replis de ces interminables labyrinthes.

W. DE FONVIELLE.



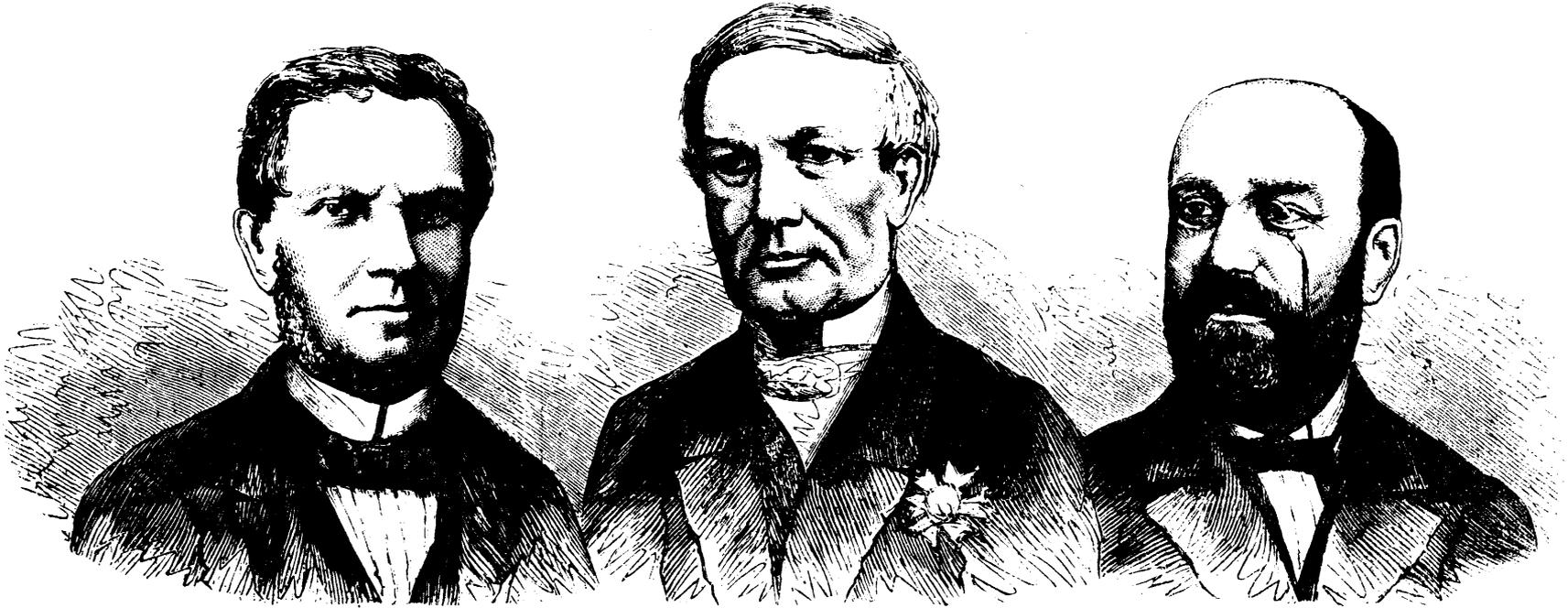
JUDITH—TABLEAU DE M. LEYGUE



L'ASCENSION DE GUILLAUME TELL — LES NUAGES VUS À 9.000 PIEDS — DESSIN DE M. MIRANDA, L'UN DES VOYAGEURS



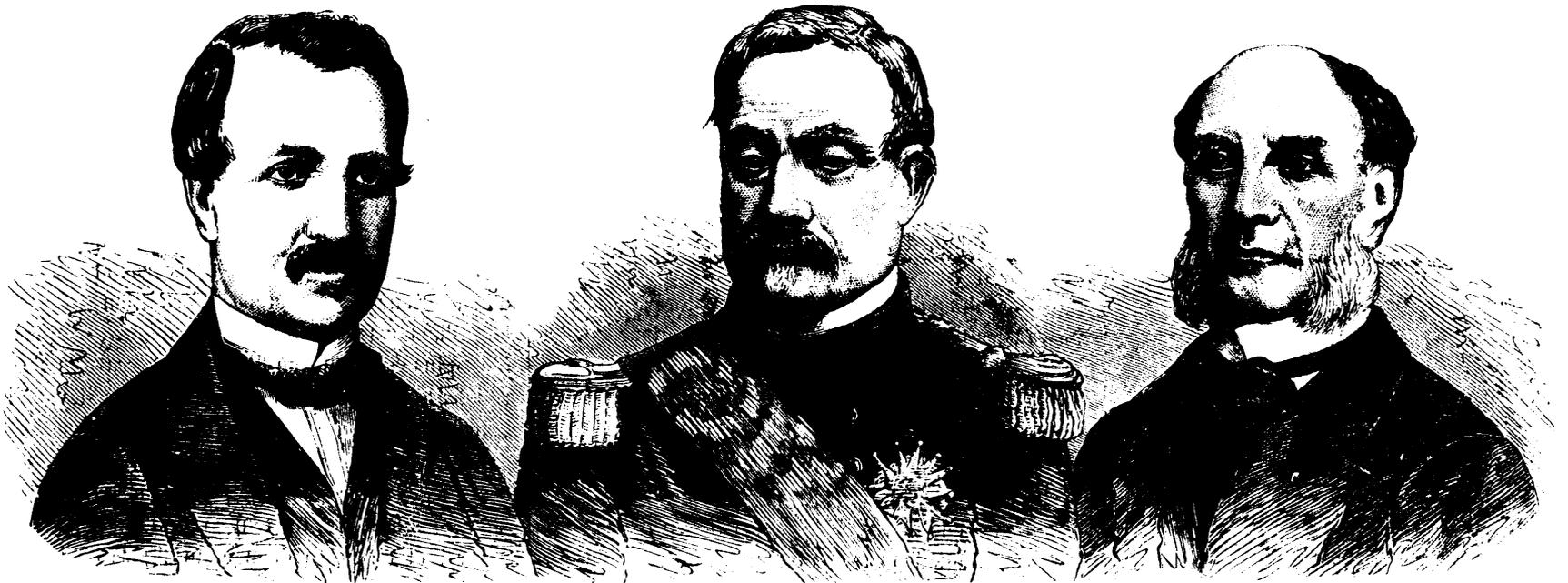
L'ASCENSION DE GUILLAUME TELL — LA TERRE ET LES NUAGES VUS DE 4.500 PIEDS DU SOL — DESSIN DE M. MIRANDA, L'UN DES VOYAGEURS



M. TAILHAND, garde des Sceaux, ministre de la Justice.

M. MAGNE, ministre des Finances.

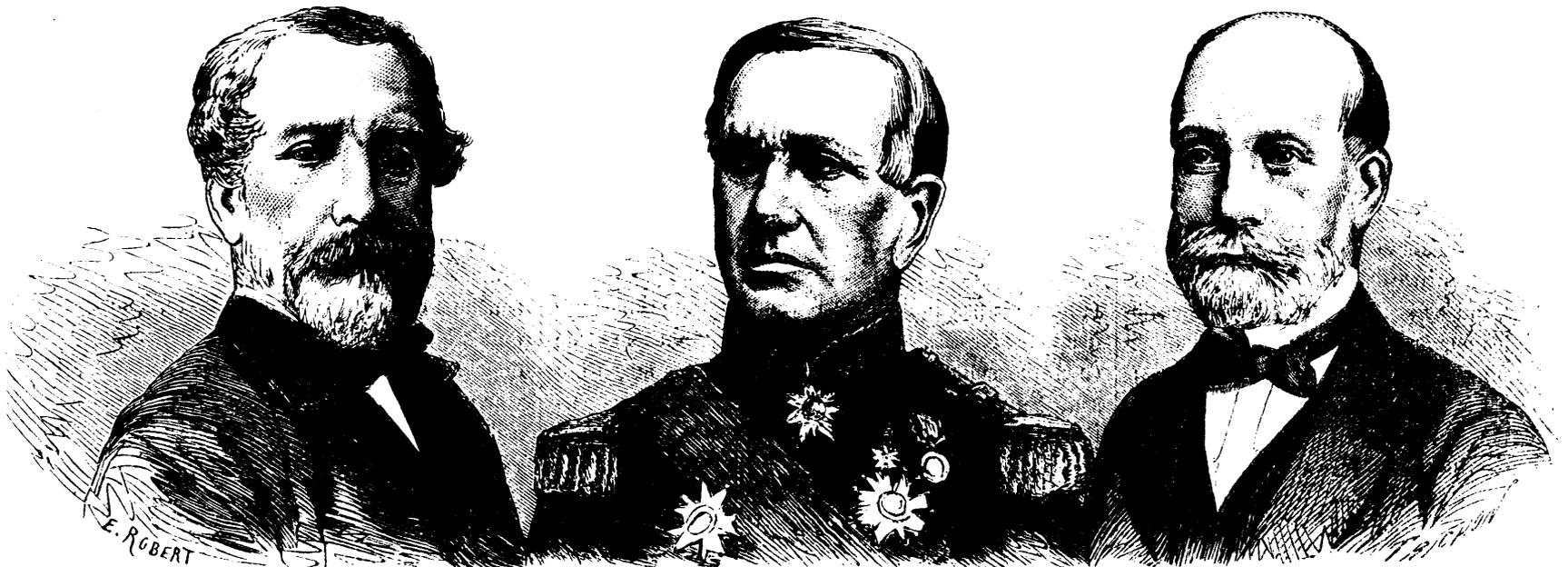
M. DE FOURTOU, ministre de l'Intérieur



M. GRIVART, ministre de l'Agriculture et du Commerce.

LE GÉNÉRAL DE CISSEY, vice-président du Conseil, ministre de la Guerre.

M. LE DUC DECAZES, des Affaires étrangères



M. LE VICOMTE DE CUMONT, ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts.

LE CONTRE-AMIRAL, MARQUIS DE MONTAIGNAC, ministre de la Marine.

M. CAILLAUX, ministre des Travaux publics



BONHEUR MATERNEL

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI 9 JUILLET 1874

ÇA ET LA

L'un des meilleurs discours qui aient été prononcés durant les fêtes de la St. Jean-Baptiste est assurément celui du Père Lacombe devant la Convention. Le vénérable missionnaire a réclamé l'indulgence de son auditoire en avouant que durant trente-quatre années de résidence au milieu des tribus du Nord-Ouest, il n'avait parlé que le "sauvage," et qu'il en était arrivé maintenant à "penser sauvage" même en parlant français. Il se peut que l'apôtre ait un peu oublié sa langue maternelle, mais il n'a certes rien perdu du grand cœur d'un français et d'un prêtre, et, quelle que soit sa manière de penser, il pense éloquentement, sa parole charme, captive, entraîne. Aucun discours n'a été plus goûté que le sien.

Le P. Lacombe parcourt le Bas-Canada, cherchant des colons pour le Nord-Ouest. Effrayé de l'émigration considérable des "gens" d'Ontario vers ces régions, il fait appel aux Canadiens-Français pour les décider à se diriger aussi de ce côté et s'emparer de la prairie avant que l'élément anglais y domine. Ce projet patriotique est d'une saine politique et devrait être favorisé par tous les hommes éclairés.

Le P. Lacombe voudrait que chaque paroisse s'engageât à fournir chaque année son contingent d'émigrants; il désirerait surtout que nos compatriotes des Etats-Unis connussent davantage la province de Manitoba, son climat et ses ressources, bien convaincu qu'ils trouveraient là l'aisance, même la richesse, aussi facilement que sur le territoire américain. Nous apprenons que les curés de nos paroisses approuvent cette idée: espérons que le clergé des Etats-Unis l'accueillera de même.

Le Juge Routhier a l'honneur depuis quelques jours de se faire insulter par le *Witness* et plusieurs journaux fanatiques du Haut-Canada.

L'honorable juge a rendu dernièrement une sentence par laquelle il reconnaît "les immunités ecclésiastiques" et spécialement la liberté de la chaire. C'est ce qui fait crier ces journaux. D'abord cela ne les regarde pas, et ils feraient bien mieux de se mêler uniquement de leurs affaires. Quand un prêtre prêche dans son église, cela n'intéresse pas les protestants, car le prêtre ne les compte pas au nombre de ses ouailles et ne leur adresse ni conseils ni réprimandes.

Quant à la question elle-même, elle est à peu près identique à celle du procès Gubord; il s'agit, en dernière analyse, de la liberté religieuse garantie par nos lois. Un nommé Drouin se prétend diffamé par le sermon de son curé et il en appelle à la justice civile. Le juge lui répond: Vous êtes catholique, le curé a droit de parler de vous en chaire, et le tribunal est obligé de protéger ce droit, car la constitution déclare que l'église catholique est libre dans ce pays; que vous soyez mécontent de l'Eglise, ce n'est pas l'affaire du tribunal, c'est la vôtre.

Ce raisonnement de simple bon sens a déjà frappé plus d'un protestant; c'était celui du Juge Ramsay lorsqu'il était journaliste à Montréal.

Le ministre des Finances, M. Cartwright, a réussi à négocier sur le marché anglais un emprunt de vingt millions à 4 par 100, sans la garantie du gouvernement impérial. Cette heureuse transaction est la meilleure réfutation que l'hon. ministre pouvait faire de son discours sur le budget durant la dernière session. Il affirmait alors que le Canada ne peut compter sur un grand accroissement de richesses d'ici à plusieurs années. Si les capitalistes d'Angleterre l'avaient pris au mot, l'emprunt aurait fait fiasco. Heureusement qu'ils ont été mieux inspirés, et qu'ils ont eu confiance en l'avenir de notre pays.

Une lettre adressée au *Times* par Sir John Rose, notre ancien ministre des Finances, a beaucoup aidé M. Cartwright dans sa mission.

Les journaux publient le texte du traité de Réciprocité. Le point capital de ce traité est que tous les articles de l'industrie américaine seront admis en franchise chez nous.

Les amis du ministère se réjouissent en disant que le marché américain nous est ouvert et que nos manufactures sont en état de supporter la concurrence des Etats-Unis.

On le croira difficilement. Dans tous les cas, cela ne peut être vrai que pour un temps. Car si nos manufactures peuvent rivaliser avec celles des Etats-Unis, c'est que chez nous la main-d'œuvre est moins chère, mais l'un

des premiers effets du traité sera nécessairement d'en rendre le prix à peu près uniforme dans les deux pays, et alors notre jeune industrie sera sur le même pied que la vieille industrie américaine. L'issue de la lutte est facile à prévoir.

On assure que les industriels de Montréal sont presque tous très-hostiles à ce traité, et qu'un mouvement s'opère pour empêcher la législature à sa prochaine session de passer les lois fiscales qu'il exige.

OSCAR DUNN.

LE CLUB CARTIER

La jeunesse conservatrice de Montréal a formé l'hiver dernier une association sous le nom de *Club Cartier*. Le 1er juillet, ce Club a donné un banquet auquel assistaient les Hons. MM. Ouimet, Archambault, Chapleau, Chauveau, Mitchell et MM. White de la *Gazette*, Mousseau, M. P., A. Ouimet, M. P., etc. Des discours éloquentes ont été prononcés en cette circonstance par ces hommes politiques et par MM. DeCelles, J. Desrosiers, et J. L. Archambault, membres du Club. Cette démonstration a été digne et convenable sous tous les rapports.

Le *Club Cartier* compte une centaine de membres, tous recrutés parmi la jeunesse instruite de Montréal. M. DeCelles en est le président.

O. D.

UNE CANTATRICE DISTINGUÉE

Dans la Compagnie d'Opéra qui délecte en ce moment le public de Montréal, la position de Prima-Donna est occupée par Mlle. PAULINE CANISSA, une véritable artiste, par le caractère, le talent, et l'éducation. Son chant souple et vibrant plait et pénètre dans les cœurs. Douce et tendre dans les scènes intimes, riante et folâtre dans les scènes comiques elle sait se montrer noble et distinguée dans les rôles sérieux, ardente et passionnée dans les mouvements tragiques. Elle parle et chante le français à ravir, et possède de plus les langues italienne, anglaise, allemande, et le hongrois, son dialecte naturel. Ses traits mobiles révèlent tour à tour les diverses émotions qui se succèdent dans son rôle: ses yeux lancent la foudre, et tantôt, brillent d'un éclat velouté. Elle entre dans l'esprit des pièces, avec entrain, et se revêt de la personnalité qu'elle représente. Sa voix a tout le registre des grandes cantatrices, elle est douce et forte, égale et soutenue. Les difficultés de la vocalisation se sont effacées pour elles. Les roulades les plus rapides, les trilles les plus vibrants, les transitions les plus soudaines ne sont qu'un jeu pour l'organe discipliné de cette cantatrice d'élite. Joignez à ces dons, celui d'un extérieur séduisant, et vous ne vous étonnerez pas que Montréal se porte en foule aux représentations dont le Rond Victoria est le théâtre. Les artistes et l'orchestre qui soutiennent Mademoiselle Canissa, ne nuisent pas à l'éclat de la Prima Donna, et cependant remplissent chacun son rôle avec assez de succès. Messieurs Henry C. Peakes, et M. Tilla méritent une mention particulière. Le répertoire est bien choisi, et nous recommandons à nos lecteurs de ne pas manquer cette occasion d'entendre de la bonne musique savamment interprétée. Les prix d'ailleurs sont à la portée de tous.

NOUVELLES

Nous apprenons qu'un nombre considérable de Canadiens-Français, établis à Marquette, Michigan, et dans le voisinage, se proposent d'émigrer à Manitoba. M. Théophile Roy qui est à la tête de ce mouvement, voudrait avoir si possible, un *township* entier pour cette colonie qui nous arriverait, pourvu de toutes les choses nécessaires à l'exploitation du sol. Il paraît, de plus, que cette colonie serait accompagnée d'un prêtre, de marchands, hommes d'affaires et de profession. Nous espérons que les démarches de M. Roy auront plein succès.

Au nombre des Canadiens qui sont venus à Montréal, à l'occasion de la fête du 24 juin, se trouve M. le major Mallette, officier distingué de l'armée américaine, aujourd'hui attaché au département du Trésor de Washington, et président de la société historique de cette ville. On nous informe que M. Mallette se propose de passer ici un mois pour recueillir des renseignements qui formeront la matière d'une histoire du Canada à l'usage des écoles américaines, qu'il publiera à son retour à Washington.

M. Guillaume Lamothe, le nouveau maître de poste de Montréal doit entrer immédiatement en fonctions.

M. Geoffrion a prêté serment comme ministre du Revenu de l'Intérieur.

Le premier ministre a formellement offert le portefeuille de la Justice à l'hon. M. Fournier, qui l'a accepté. M. Fournier s'est rendu samedi dans la capitale et est entré dans ses nouvelles fonctions.

On lit dans le *Métis* du 20 juin :

Nous apprenons avec plaisir que M. le chevalier Taillefer a reçu de Rome par Mgr. Grandin la croix de Pie IX, ainsi que l'épée et le chapeau de Chevalier. On sait que M. Taillefer a été fait chevalier de Pie IX, l'année dernière par un bref du Saint Père.

Mgr. Grandin a bien voulu se charger d'apporter de Rome à M. Taillefer les insignes de l'Ordre de Pie IX. Nous aimons à rapporter ici une touchante circonstance que nous a racontée Sa Grandeur relativement à la tradition de la croix par le Saint Père lui-même. C'était le Rév. P. Martinet, Procureur des Oblats à Rome, qui présentait la croix de M. Taillefer au Saint Père pour la faire bénir. Le Saint Père en voyant cette croix dit en souriant: Ah! c'est la croix de Chevalier de Pie IX." Oui, très Saint Père, répondit l'abbé Martinet. "Votre Sainteté a daigné décorer de cet ordre M. Taillefer, officier canadien aux zouaves pontificaux. En vous témoignant sa reconnaissance, très Saint Père, il exprime le désir de tenir cette croix de votre main."— "Eh bien! je la prends et je la lui remets de ma main." Le Saint Père prit la croix dans sa main, puis l'ayant remise il la bénit. Cette particularité ne peut être que très précieuse pour M. Taillefer et tous ses anciens compagnons d'armes canadiens aux zouaves pontificaux. Dimanche dernier la croix a été remise à M. Taillefer par Sa Grâce Mgr. Taché. Nous félicitons de tout cœur notre digne compatriote M. Taillefer de ce beau témoignage d'estime que Pie IX sait donner à la vertu et au mérite.

On a reçu information officielle que l'hon. M. Cartwright a placé sur le marché anglais un prêt de vingt millions de piastre à 90 cts.; intérêt: quatre pour cent.

M. L. A. Seers, avocat de Beauharnois, a été nommé Directeur pour le cadastre des comtés de Beauharnois et de Chateauguay. Il est probable que le rayon de sa juridiction sera prochainement étendu davantage. M. J. Maher est nommé son assistant.

Nous apprenons que le procès de M. Lépine, a été remis au prochain terme. L'hon. M. Chapleau avait été prié de le défendre.

Le numéro du *Bulletin de l'Union-Allet* du mois de juin, nous est arrivé avant hier. Il renferme des articles très-intéressants, entre autres une lettre de Notre Saint Père le Pape à ses Zouaves du Canada, en réponse à l'adresse que ces derniers lui ont présentée, il y a quelques mois, par l'intermédiaire de leur aumônier, M. le Chanoine Edmond Moreau; la première partie d'un feuilleton sur la prise de Rome, le 20 septembre 1870. Depuis quelques temps le *Bulletin de l'Union-Allet* publie aussi des correspondances particulières qu'on lui envoie d'Europe sur les événements de Rome.

M. Legge est revenu de Pontiac après avoir inauguré le prolongement du chemin de Colonisation du Nord, depuis Aymer jusqu'à la rivière Creuse.

Des mandats ont été signés par le Recorder contre la Compagnie des chars, accusée de cruauté envers les animaux. L'accusation se base sur le fait que le jour de la St. Jean-Baptiste, les conducteurs ont reçu un trop grand nombre de passagers sur les voitures publiques.

La ligne de vapeurs de la Cie. *Union* a commencé le service entre Montréal et Québec, mardi soir. Les deux nouveaux vapeurs de l'opposition sont l'*Abyssinian* et l'*Athenian*. De son côté la Cie. du Richelieu a mis les vapeurs *Canada* et *Trois-Rivières* pour faire opposition à l'opposition elle-même. Le prix du passage de Québec à Montréal est réduit à \$1.00 (repas et cabine compris) et 25 cts., passage de pont.

L'hon. M. Sydney Smith vient de laisser sa place d'Inspecteur des bureaux d'enregistrement du Haut-Canada, afin de rentrer dans la vie publique par la législature locale.

L'hon. M. Cockburn, ex-Orateur des Communes et que le sort des dernières élections générales a fait rentrer dans la vie privée, est venu s'établir à Ottawa où il pratique comme avocat. Il vient d'être nommé solliciteur de la banque de Montréal.

Mgr. Horan en débarquant à Liverpool a eu le malheur de se casser un bras en tombant. Cet accident n'empêchera pas le vénérable évêque de se rendre à Rome.

Les élections pour Provencher, Napierville, Verchères et West Elgin se feront d'après la nouvelle loi électorale. Les writs ont été envoyés à Son Excellence pour qu'il y appose sa signature.

On imprime les nouvelles lois d'élection sous forme de pamphlets qui seront prêts sous peu.

A l'assemblée du Comité d'Organisation de la St. Jean-Baptiste qui a eu lieu jeudi soir, il a été résolu unanimement que des poursuites soient intentées contre la Compagnie de Navigation de Longueuil pour la faire condamner à payer les dommages qu'elle a causés à la Société en ne lui fournissant pas, suivant ses engagements, le tri-

sième bateau qui devait traverser de Montréal à l'île Ste. Hélène. On estime que ces dommages sont de cinq à six milles piastres.

M. Rainville a été choisi par le Comité pour intenter l'action.

La cour d'élection siégeant à Québec a décidé à l'unanimité que M. Fréchette était dûment qualifié. Le juge Stuart a renvoyé l'allégation de corruption.

Le gouvernement de Manitoba a été battu par une majorité de 15 contre 7. La cause de cette défaite est la conduite passée du premier ministre Clarke. Aussitôt après le vote, la Chambre s'est ajournée à lundi. Les ministres doivent offrir leur démission de suite.

BIBLIOGRAPHIE

Le Nouveau Manuel de la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, pour tous les jours de l'année; par le P. S. Franco, S. G., traduit par le chanoine Labis. 1 vol. in-18, de 560 pages, relié, 75 centimes. Tournai, Ve. H. Casterman, éditeur. A Montréal, J. B. Rolland et Fils, Libraires-Depositaires.

L'auteur a réuni en un volume un bon choix de nombreux exercices éparés dans une foule de livres et formé de la sorte, pour ainsi dire, un manuel complet de dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Ce pieux trésor, extrêmement varié, renferme tout ce qui a été écrit de plus parfait sur le Sacré-Cœur.

Le livre du P. Franco contient trois parties : 1o. En faveur de ceux qui veulent rendre leurs devoirs de piété ordinaires plus méritoires en y mêlant un souvenir affectueux pour le Cœur de Jésus, l'auteur a disposé une série d'exercices entremêlés de prières et d'affections appropriées à ce but. 2o. Pour aider ceux qui désirent renouveler souvent leur consécration à Jésus-Christ, réparant les outrages qu'il reçoit, etc., il a recueilli une multitude de prières et de formule d'offrande, de réparation et de consécration, adaptées à tous les états et à tous les besoins. 3o. Enfin, il donne une suite de méditations pour tous les jours du mois de juin et pour les premiers vendredis de chaque mois.

La solidité, l'onction qui régissent dans ce manuel, et le parfum de piété qui s'en exhale, contribueront beaucoup à propager la dévotion au Sacré-Cœur.

Marpha, Drame Sibérien et Polonais, par M. A. de Lamothe. 2 Vol. in-12. \$1.00; franco par la poste, \$1.20. Paris: Ch. Blériot, Editeur. Montréal: J. B. Rolland et Fils, Rue St. Vincent, 12 et 14.

Marpha forme une suite naturelle des *Faucheurs de la Mort* et des *Martyrs de la Sibérie*.

Après avoir stigmatisé la persécution russe en Pologne, M. A. de Lamothe obéissant à ses ardentes sympathies a voulu nous montrer les exilés dans les glaces et dans les mines, il a voulu mettre à nu les souffrances atroces que leur font endurer des maîtres qui sont plus ou moins salariés, par le gouvernement russe, suivant le plus ou moins de raffinements qu'ils apportent dans la persécution continuele qui pèse sur ces malheureux héros, victimes de leur patriotisme.

Marpha est la touchante histoire de deux jeunes époux, catholiques et polonais, martyrs de leur foi et de leur patriotisme. Le baigne de ces sublimes et radieux forçats s'appelle Bérézat, aux confins de la Russie septentrionale. Le souvenir de la patrie absente, de la famille, des amis leur fait faire des prodiges. Ils sont tour à tour remplis d'espoir ou d'une sombre douleur, car ils sont environnés d'espions et craignent toujours de voir avorter le plan d'évasion qu'ils ont si habilement ourdi dans l'ombre. Cependant rien ne les arrête, ils ont mis leur confiance dans la Vierge de Tchestakone, ils espèrent, et l'espoir, l'amour de la liberté leur donne la hardiesse et un courage que rien ne peut arrêter, ni les géoliers, ni les glaces, ni les steppes sans fin, et il semble que plus leurs souffrances sont vives et plus aussi augmente leur courage et leur ardent désir de liberté.

Comme M. A. de Lamothe sait bien peindre ces scènes tour à tour si terribles et si douces, comme il fait bien ressentir aux lecteurs les mêmes impressions qui animent ses acteurs, les faisant passer par toutes les tranches, par toutes les douleurs et par toutes les joies qu'il a si bien dépeintes dans son livre. C'est un ouvrage qui, outre le patriotisme qu'il inspire nous apprend à toujours recourir à la divine Providence et à la Ste. Vierge, cette mère si bonne pour les affligés et les éprouvés.

LA MORT DE JULES JANIN

Une dépêche du cable annonce en ces termes la mort de Jules Janin :

Paris, 20 Juin.—M. Jules Janin est mort hier en sa résidence de Passy. Il avait acquis une corpulence si énorme qu'il était obligé de se faire lever et coucher par des domestiques. Le corps est contracté, mais le visage est resté calme. Il est mort sans souffrances.

Jules Janin a été l'un des écrivains français les plus connus, sinon les plus renommés, quoique, à vrai dire, il ait été parfaitement digne de la célébrité dont il a joui; —si l'on mesure le talent en surface; —si l'esprit est tenu pour le premier des mérites; —si la valeur de la critique réside plus dans le brin du style que dans la solidité des jugements; —si enfin l'impartialité n'est pas la première condition requise de quiconque est appelé à exercer une magistrature d'où dépend beaucoup la réputation d'autrui, et un peu le tour d'esprit de la génération à laquelle il parle.

Jules Janin exerçait, en matière dramatique, une grande influence sur ses contemporains. Il n'est point un auteur, si haut placé qu'il fût, qui, après une première re-

présentation, n'attendit avec anxiété le verdict du grand critique, —le prince des critiques, —comme il ne craignait pas de s'appeler lui-même, et son feuilleton du lundi, au *Journal des Débats*, a été pendant plus de quarante ans une espèce de trépied d'où descendaient des oracles.

Janin était l'un des écrivains les plus spirituels de son temps et l'un des critiques les plus écoutés. La collection de ses feuilletons, qu'il a refondue, revue, corrigée et publiée sous le titre de *Histoire de la littérature dramatique*, restera comme un monument instructif et précieux à tous les points de vue, sera conservée dans les bibliothèques des lettrés, et pourra toujours être consultée avec fruit par tous ceux, gens de lettres, artistes ou gens du monde, qui ont quelque goût pour le théâtre, ou qui y sont intéressés par situation. On y trouve des aperçus, et souvent des études sérieuses sur toutes les pièces, grandes et petites, représentées sur les principaux théâtres de Paris depuis 1830, aperçus et études écrits dans un langage vif, élégant, correct, plein de fantaisie et d'entraînement, ayant à lui son cachet, ses procédés, son type inimitable. Il a une place à lui dans la littérature, non pas parmi les plus hautes, mais parmi les plus en vue; mais en dehors de la critique il se confond dans la foule et n'a rien produit qui mérite d'être conservé.

Ses ouvrages sont nombreux, cependant. Son premier roman, intitulé : *L'Anc mort et la femme quilloitine*, qui date de 1829, a fait sensation dans le temps, plus probablement à cause de son titre que de la valeur réelle de l'œuvre. Il a été suivi, l'année suivante, de la *Confession*, roman politique et religieux parfaitement oublié. Inutile de rappeler tous les autres livres sortis de la même plume. Ses principaux sont : *Contes fantastiques*, *Contes nouveaux*, etc.; le *Chemin de travers*; des *Voyages*; quelques romans : *Un Cœur pour deux amours*, *la Semaine des trois Jedis*, etc.; une *Histoire de France* servant de texte explicatif aux galeries historiques de Versailles; la *Normandie*, la *Bretagne*, historique, etc.; de plus, une multitude innombrable de notices, de préfaces, de biographies, d'introductions, d'essais, etc., publiés un peu partout, dans les journaux, dans les périodiques, illustrés ou non, en tête des nouveaux livres ou des nouvelles éditions, dans les recueils, albums, keepsakes, etc. Janin s'est aussi exercé à la politique; mais il n'y a pas été heureux et, comme beaucoup de gens de lettres, aurait mieux fait de ne pas s'aventurer sur ce chemin glissant. Il a débuté par des articles au *Figaro* puis à la *Quotidienne*; il a publié ensuite, sous le titre de *Barnave*, une satire contre Philippe-Egalité et contre la famille d'Orléans, avec laquelle il s'est réconcilié plus tard, enfin il a écrit en l'honneur du *Prince royal*, (1842) un panegyrique qui lui a été sévèrement reproché. Sa politique, du reste, était sans principe et sans constance; pure affaire d'imagination, dans laquelle personne, si ce n'est des détracteurs de parti pris, n'ont jamais rien vu de bien sérieux ni de bien compromettant.

La carrière de Jules Janin a été longue et heureuse. Il a eu toute sa vie deux ambitions, l'Académie et la fortune; et toutes deux sont venues à point pour couronner la fin de sa longue carrière. Il était académicien depuis quelques années, après avoir essuyé en 1865 un premier échec où Prévost-Paradol l'avait emporté sur lui par des considérations plus politiques que littéraires; et enfin il venait d'hériter de deux millions du chef de sa femme, quand la mort est arrivée, doucement, tranquillement, sans effort; le vieux critique s'est éteint dans la béatitude, tellement envahi déjà et appesanti par l'obésité, qu'il ne vivait plus en quelque sorte que par l'esprit, et laissait à ceux qui l'entouraient le soin de son corps et le souci de sa vie matérielle.

FAITS DIVERS

Nous lisons dans le *Métis* du 20 juin :

UN DRAME HORRIBLE.—Il s'est commis un crime affreux durant la nuit de jeudi, à Winnipeg. De bonne heure hier matin, la nouvelle se répandit que l'on avait trouvé le corps d'un nommé J. R. Brown, sur le chemin de la Prairie du Cheval Blanc, à quelque distance des étables de M. Bentley. Les autorités se rendirent sur les lieux, et identifièrent le cadavre, couvert de sang, et affreusement mutilé. Puis la police se dirigea vers les casernes où elle opéra l'arrestation de quatre individus du nom de J. Michaud, F. W. Baker, Léon Bernier et F. Mariagi.

En ce moment, l'indignation de la foule était à son comble et les prisonniers qui furent conduits à la prison, faillirent être lynchés. Il paraît que l'on a trouvé un couteau taché de sang, sur la personne de Michaud, et que Baker aurait eu la main transpercée par un instrument de ce genre. Jusqu'ici les versions sont très contradictoires : les uns affirment que Michaud s'était querellé avec Baker, lui aurait infligé une blessure à la main avec l'aime en question, et qu'il est étranger au crime; les autres pensent qu'il est coupable. Rien de positif cependant; et il faudra attendre l'enquête pour dissiper, si possible, les ténèbres qui enveloppent ce drame. Un nombre considérable de personnes sont allées voir le cadavre défunt; c'est un spectacle horrible.

On lit dans l'*Événement* :

Les ours infestent depuis quelque temps les paroisses de Beauport, de l'Ange-Gardien et de Château-Richer. Comme ils commettaient d'énormes ravages parmi les troupeaux, les cultivateurs se sont mis à leur poursuite. Le jour de la St. Jean-Baptiste, on tuait un ours à l'Ange-Gardien, et samedi matin, à 5½ heures, à Château-Richer, M. Alfred Simard, demeurant à trois quarts de lieue de l'église, en a tué un autre d'un seul coup de fusil, à 2½ arpents de chez lui. L'animal est énorme, et a été exposé toute la journée chez M. Fecteau, chapelier, coin des rues du Palais et St. Jean. Ce joli spécimen de la race des ours pèse 310 livres.

M. de Bismark aurait, au rapport de la *Gazette de Trèves* qui prétend en être sûre, exposé au gouvernement grand-ducal ses griefs et formulé la demande que le séjour du territoire luxembourgeois fût interdit aux jésuites expulsés du territoire prussien.

Le ministre d'État du Luxembourg aurait répondu à ces ré-

clamations que, après une enquête sérieuse, il s'est assuré que les jésuites réfugiés ne s'occupent pas d'entretenir dans le grand duché des agitations hostiles à la législation prussienne, et, qu'en conséquence, le gouvernement grand-ducal ne se croit pas autorisé à donner suite aux réclamations de la Prusse.

TRISTE ACCIDENT A MONTREAL.—Samedi matin, raconte le *Witness*, trois individus, Roland Arthur, finisseur en cuivre, demeurant au no. 71, rue Forfar, Pointe St. Charles, Walter Cross finisseur en cuivre, demeurant au coin des rues Etna et Forfar, et un jeune homme du nom de Waddington, employé dans le bureau des auditeurs du Grand-Tronc, prirent une petite embarcation à voiles pour faire une excursion de pêche à l'île des Sœurs.

Tout alla bien jusqu'à ce que les excursionnistes furent arrivés à environ cent verges de l'île. Waddington qui était sur une sorte de demi pont à l'avant, demanda à Cross qui ramait, de changer places. Cross y consentit et Waddington se leva et passa du côté dessous le vent, et se tenant au mât souleva la voile pour passer au-dessous, lorsque l'embarcation pencha. Il se tint au mât. Le bateau tourna sens dessus dessous. Les excursionnistes réussirent à se tirer de dessous les manœuvres et se cramponnèrent au fond. Le bateau roulait énormément et les malheureux étaient épuisés dans leurs efforts à se maintenir accrochés à la quille.

A environ un demi mille du pont Victoria, le bateau dériva dans un endroit, où l'eau était moins profonde, l'ancre se prit au fond et l'embarcation, à raison de la force du courant, fut submergée. Waddington ne pouvait plus se tenir; soit qu'il fut incapable de nager (ses amis disent cependant qu'il était bon nageur), soit qu'il fut complètement épuisé, il jeta un regard d'adieu à ses compagnons et disparut pour ne plus reparaitre. Cet événement sinistre donne sur les nerfs de Cross, qui, si ce n'eût été des efforts d'Arthur qui a, paraît-il, conservé sa force et son sang-froid jusqu'à la fin, aurait immédiatement suivi le malheureux Waddington.

Quelques instants après, cependant, et lorsque les malheureux allaient lâcher prise, le bateau fut délivré de l'ancre qui le retenait et revint à la surface. Les deux individus se cramponnèrent de nouveau à ses flancs. Le bateau passa sous le pont et Cross sentant ses forces s'en aller, fit un appel navrant à Arthur en lui demandant de le sauver. Il y a quelques rapides au-dessous du pont et en cet endroit le bateau se mit à rouler de nouveau. Cross lâcha prise, Arthur essaya de l'empancher, mais manqua son coup et il vit Cross disparaître à environ une vingtaine de verges de lui. Seul Arthur réussit à se maintenir à flot et à 4 h. p. m. il fut recueilli à peu près sans connaissance vis-à-vis le quai du *Quebec*, par des matelots norvégiens. Il fut immédiatement transporté à terre, puis chez le Dr. Picault et ensuite chez lui.

Arthur fait un récit terrible de la tragédie.

Cross était un jeune marié. Sa femme et son enfant étaient récemment arrivés d'Angleterre.

Waddington avait couru le monde en tous sens et appartenait à une famille riche et ancienne d'Angleterre. Sa famille ressentira cruellement sa perte.

Le matin même, un frère de Roland Arthur, nommé Alfred, aiguilleur sur le Grand-Tronc, avait failli se faire écraser entre deux chars en voulant les accoupler. Il s'en est tiré avec une blessure énorme à la tête. Il est sous les soins du médecin.

LES RUINES

DE

MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR

M. LEON BESSY.

(Suite.)

—Bien.
—André est une perle, dit le compagnon du pilote; c'est un chronomètre infallible.
—Holà! André, reprit le pilote; une poignée de main.
—Bonne nuit répondit André.
—Vous ne portez plus l'uniforme, à ce qu'il paraît.
—Vous le voyez, mon ami, du corps de garde à la cuisine il n'y a qu'un pas.
—Avez-vous envie, André, que nous recommencions cette nuit la chasse au fantôme?
—Nous nous sommes trop bien tirés d'affaire; maintenant que le précepteur et l'enfant reposent, si vous n'avez rien autre chose à me commander, je vais profiter de la permission qu'on veut bien m'accorder de dormir deux heures dans ma propre maison.
—Alors je vais en faire autant, dit le pilote en montant la dernière rampe de l'escalier.

LVI

—Laissons-les reposer, dit le pilote au seuil de la porte.
—Je ne veux pas troubler leur sommeil, répondit son compagnon; mais tu sais bien que le seul baiser que je donne chaque jour à mon Henri, c'est quand je le vois endormi. Mon fils est vraiment le plus charmant enfant que je connaisse, et avec cela si éveillé que je ne me sens pas de joie quand je le regarde. Mais je t'avoue que je l'aime aujourd'hui plus que jamais; car mon cœur était navré à la pensée de le laisser ainsi grandir à sa fantaisie, sans lui donner un maître pour lui enseigner au moins son alphabet, et lui apprendre un peu à lire. Nous avons donc enfin un précepteur pour Henri!
—Puisse-tu y tiens, entrions pour lui donner un baiser, mais un seul et allons nous en.

Je vis briller une lumière dans la chambre, et je fermai les yeux, plutôt pour réfléchir sur ma situation que pour n'être pas forcé de répondre, en ce moment, à des questions importunes. L'homme qui parlait ainsi à deux pas de moi était le même que j'avais vu, peu de jours auparavant, plonger son poignard dans le cœur d'un ange. L'assassin du père Joseph me regardait fixement. Et cet assassin était le père du tendre et innocent enfant dont la vie, dont l'avenir et dont l'âme m'étaient confiés, à moi, l'ami intime, le frère, le fils adoptif de la victime qui m'avait entouré d'un si pur et si tendre amour.

Le pilote et son compagnon s'arrêtèrent dans le cabinet où dormait le jeune Henri.

—Si tu le réveilles, je te casse la mâchoire, dit le pilote.
—Laisse-moi lui donner encore un baiser. Croirais-tu que je me sens troublé et tout saisi, rien que de l'approcher ? S'il ouvrait ses doux yeux pour me regarder, il me semble que j'aurais plus de courage pour l'expédition que nous allons entreprendre. Mais ne te fâche pas ; je le laisse. Bonsoir, Henri.
Je les entendis se diriger vers la porte ; mais le compagnon du pilote s'arrêta et dit tout bas :
—Vois donc, camarade, comme notre pédagogue s'est couché sans ôter ses habits. Approche un peu la lumière de son visage, pour que j'examine sa physionomie. Comme il a la figure triste !
Le pilote, sans s'arrêter davantage, partit en emportant la lumière, et son compagnon fut obligé de le suivre.
—Tu es vraiment, ce soir, par trop ennuyeux et bavard, dit-il.
—Grand merci, répondit l'autre, mais n'oublie pas d'avertir le précepteur que notre Henri n'est pas habitué à ce qu'on le frappe.
—Il ne le frappera pas, et il ne le quittera pas non plus de toute la journée, dit le pilote en élevant la voix, comme s'il eût été assuré que je l'entendais.
Quand ils se furent retirés, je pris un peu de nourriture et je m'endormis. A mon réveil, j'ouvris les volets, et mon premier regard fut pour la cellule du père Joseph et pour le cloître que l'on apercevait derrière. Le jour commençait à poindre. Tout était tranquille dans l'auberge. Il y avait peu de passants dans la rue, mais ils marchaient à la hâte, comme s'ils eussent craint d'arriver trop tard au but. On entendait au loin le bruit des tambours et des trompettes. De temps en temps passaient des patrouilles silencieuses. D'autres fois le calme était interrompu par le galop du cheval d'une ordonnance qui avait sans doute à porter des ordres pressés. On voyait courir çà et là des gardes civiques, armés, l'air inquiet, et qui semblaient se rendre à quelque réunion extraordinaire. Ils s'arrêtaient parfois les uns les autres ; et, au lieu de se saluer à haute voix, ils se parlaient à l'oreille. Tout annonçait l'imminence d'un de ces graves conflits qui mettent en combustion tout un peuple.
—Bonjour, cher maître, me dit Henri en se levant ; je ne croyais pas que vous auriez été plus matinal que moi.
—Dieu t'a corde une heureuse journée ! mon jeune ami, lui répondis-je.
—Elles sont toutes heureuses pour moi, comme dit papa, car je ne pense à rien.
—Tu crois cela ? Pourtant tu penses à quelque chose, car autrement tu ne parlerais pas, tu n'aurais aucun désir, et tu ne sentirais pas en toi-même que tu aimes ton papa et ton parrain.
—Vous avez raison ; je vois bien maintenant que je pense à quelque chose.
—Oui, tu as du plaisir à penser, et tu serais fâché de ne pouvoir pas penser.
—Je le crois bien, car alors je serais comme le perroquet que nous avions à bord, qui parlait beaucoup et qui pourtant ne pensait pas.
—Vois donc si tu dois avoir de la reconnaissance pour celui qui t'a donné cette pensée à laquelle tu attaches tant de prix.
—Et qui me l'a donnée, cher maître ?
—Celui-là même dont tu parlais hier quand tu m'as dit : "Dieu vous garde !"
—Ainsi, c'est Dieu qui nous donne la pensée ? Alors, c'est un très-bon maître.
—Aimes-tu donc tant la pensée, Henri ?
—Comment ne l'aimerais-je pas ?
—Et si tu la perdais, mon enfant ?
—Oh ! à Dieu ne plaise !
—A Dieu ne plaise ! as-tu dit. Ainsi, tu savais déjà que Dieu peut nous conserver la pensée, puisque, à la seule crainte de la perdre, tu le pries de ne pas le permettre. Cette prière, il faudra la renouveler chaque jour en te levant et en te couchant, pour que celui qui t'a donné la pensée sache que tu es reconnaissant et que tu lui demandes de te conserver ses bienfaits.
—Je ne l'oublierai pas ; oh ! n'ayez pas peur que je l'oublie. Comme c'est singulier que je disais cela de moi-même, sans le comprendre, ou sans y faire attention.
—Combien de choses, mon enfant, nous croyons ne pas connaître, uniquement parce que nous ne voulons pas y prêter un moment d'attention ! Tiens, ajoutai-je en ouvrant un livre que j'aperçus sur la table, ce mot "Dieu" que tu sais, que tu prononces, et que tu m'as promis de prononcer chaque jour à ton lever et à ton coucher, il est ici écrit en lettres visibles. Eh bien ! tu as des yeux, et tu ne le vois pas.
—Où est-il, je vous prie ?
—Le voici.
—Ah ! maintenant je le reconnaitrai, je vous assure que je le reconnaitrai. Cherchez-le-moi à un autre endroit, et vous verrez si je ne le trouve pas.
—Eh bien ! cherchez-le dans cette page.
—Il se compose de quatre parties.
—Et chacune d'elles s'appelle une lettre.
—Alors, quatre lettres. Tenez, le voici. Ce mot-là fait "Dieu ;" celui-ci plus bas fait encore "Dieu." Oh ! quel bonheur ! je sais déjà lire le mot "Dieu."
—Tu sauras aussi bientôt l'écrire, si tu veux.
—Comment ne le voudrais-je pas ? Oh ! oui, je le veux bien. Tenez, vous avez là du papier, une plume et de l'encre. Vous écrivez ? Mais oui, ce que vous avez écrit ressemble aux lettres du livre. Cela fait encore "Dieu." Vous avez pris la plume entre ces trois doigts, et vous avez appuyé l'autre main sur le papier. La mienne tremble, et je n'ai pas très-bien réussi ; pourtant on dirait qu'il y a un peu de ressemblance, et une autre fois je m'en tirerai mieux. Ainsi, j'ai déjà écrit le mot "Dieu." Je suis fou de joie ; c'est bien plus facile que je ne croyais. Tenez, montrez-moi dans le livre les mots "papa," "pain," "fromage."
—Ce que je te demande maintenant, mon jeune ami, c'est de bien déjeuner. Nous verrons après.
En effet la femme d'André entra à ce moment avec deux tasses de chocolat. Elle m'adressa un regard plein

de tristesse, et elle semblait vouloir me parler ; mais elle ne savait comment éloigner l'enfant.
—Bonjour, nous dit-elle d'une voix très-émue.
Je lui répondis par le même souhait.
—Embrassez-moi, lui dit Henri en se jetant à son cou. Vous saurez que je suis très-heureux aujourd'hui, parce que je commence à lire et à écrire. Je serai bientôt aussi savant que vous, et alors je vous lirai beaucoup de choses. Me mènerez-vous promener après déjeuner, comme les autres jours ?
—Va-t'en, mon enfant ; aujourd'hui je ne suis pas en gaité.
—Qu'avez-vous donc, bonne mère ? Voyons, dites-moi cela.
—Nous ne pourrions pas sortir aujourd'hui, parce qu'il y aura du tapage.
—Comment, du tapage ! répondit Henri, et cela vous fait de la peine ? Mais je l'aime beaucoup, moi, le tapage.
—Et il se mit à gambader et à sauter par toute la chambre, tour à tour allant regarder au balcon, puis revenant.
—Perds-tu la tête, enfant ? dit la femme d'André.
—On entend déjà les tambours et les trompettes, s'écria Henri ; bientôt la cavalerie va partir ventre à terre ; et vive celui-ci ! et à bas celui-là ! Me permettez-vous de monter sur la plate-forme comme l'autre soir, bonne mère ?
—Laisse-moi. Non, non, jamais ! Monter sur la plate-forme un jour comme celui-ci, où il faut être si prudent ? Je mettrai la clef dans ma poche. Aujourd'hui, monsieur, on ne sort pas de cette chambre ; retenez-le bien, ou je dirai tout au papa.
—Allons, ne vous fâchez pas ; papa ne dira rien. Il aime aussi le tapage, lui. Il y a bien été cette nuit avec mon parrain, il n'y manquera pas non plus aujourd'hui. — J'entends déjà des cris, ajouta l'enfant en s'élançant sur l'escalier qui conduisait à la plate-forme.
—Père Manuel, me dit la femme d'André en voyant s'éloigner Henri, la chose devient très-sérieuse, et je ne sais à quoi tout cela aboutira. On entend en effet des cris. Je vais fermer la porte de la rue. André vous conjure, au nom de Dieu, de ne pas sortir aujourd'hui.
Bientôt Henri descendit, et oubliant son déjeuner, il me prit par la main en me disant :
—Montez, montez, on entend déjà au loin des coups de feu. Cette fois-ci ce sera en plein jour, et nous pourrions tout voir.
—Mon enfant, lui répondis-je avec douceur, je me trouve mieux ici ; tu peux monter, s'il te plaît d'être témoin des plus tristes calamités et de voir des frères poursuivis par leurs propres frères ; tu peux monter, si tu prends plaisir à entendre les gémissements de ceux qui souffrent. Quant à moi, je resterai ici pour prier Dieu qui, comme tu le sais, nous a donné la faculté de penser, et je lui demanderai de diriger les pensées de tous vers le bien et de les éloigner du mal.
Henri demeura la tête baissée et l'air pensif, et sans savoir ce qu'il faisait, il s'assit à côté de moi.
J'avais entr'ouvert une des fenêtres, en sorte que tous les bruits qui retentissaient dans la rue ou au loin arrivaient à nos oreilles. On entendait le roulement des tambours et le son aigu des trompettes, la cavalerie qui battait le pavé, le rauque et bruyant fracas de l'artillerie et la voix éclatante des chefs, le tout entremêlé de clameurs confuses et lointaines. Parfois régnait au dehors un profond silence ; d'autres fois la rue retentissait de pas précipités, pareils à ceux d'une multitude qui s'enfuit pleine d'épouvante ; puis à ce moment d'alarme succédaient bientôt d'autres cris et des vociférations à faire frémir. Alors retentissaient de nouveau ces pas précipités, mais les cris qui les accompagnaient semblaient venir d'une populace enthousiaste et furieuse, qui, honteuse de sa fuite précédente, revenait à la charge, comptant sur ses propres forces, et peut-être sur de nouveaux auxiliaires.
Une voix de stentor s'éleva du sein de la foule :
—Ne craignez rien, camarades ; la troupe est à nous.
—Oui, la troupe est à nous, répondit en chœur la multitude.
Il y eut un moment où nous entendimes que l'on préparait les fusils. Sans doute les fuyards venaient de s'arrêter pour reprendre haleine. Henri ne put résister à la tentation de regarder à la fenêtre, mais il recula bientôt avec effroi, et il put à peine me dire à voix basse :
—Cher maître, ce n'est plus aux moines qu'ils en veulent.
—Non, mon fils, ils font aujourd'hui la guerre à leurs propres frères.
—Et ils veulent se tuer, ajouta-t-il en tremblant après s'être approché de nouveau de la fenêtre. Pourquoi donc veulent-ils se tuer ? Voilà le général qui vient. Il ordonne à la troupe de faire feu. Entendez-vous comme ils crient : "A mort ! à mort !" Le général et la troupe se retirent, et les autres marchent en avant. Oh ! non, ils ne se tuent pas, regardez plutôt. Ils sont déjà loin. Je savais bien que vous vous trompiez, quand vous disiez qu'ils voulaient se tuer. Ils ne voulaient tuer que les moines. Savez-vous ce que c'est que ces moines ?
—Ce sont des hommes comme toi, mon enfant.
—Des hommes comme moi, cher maître !
—Oui, comme toi et moi ; n'as-tu jamais entendu dire : Le fils d'un tel s'est fait moine, religieux, est entré au couvent ? Tu vois bien que les moines ne sont pas des êtres si étranges.
—Mais qu'avaient-ils besoin d'entrer au couvent ? qui les y obligeait ?
—Leur volonté, cher enfant, car chacun aime bien vivre à sa manière, dès lors que l'on ne fait de tort à personne. Toi-même, n'es-tu pas bien aise de vivre à ton gré ?
—Certainement, mais savez-vous ce qu'ils faisaient dans ces couvents ?
—Ils priaient Dieu dans leurs cellules, et au pied des autels.
—Rien que cela, cher maître ?
—Ils apprenaient aussi aux enfants à lire et à écrire,

consolaient les malades, et donnaient du pain à ceux qui ont faim.
—Mais ils ne méritaient pas d'être persécutés pour cela : pourquoi donc les persécute-t-on ?
—Ne t'est-il jamais arrivé, mon enfant, de te quereller avec un de tes camarades, de te fâcher sérieusement avec lui, de le menacer et même de le frapper, quoique tu l'eusses beaucoup aimé auparavant et que tu l'aimes encore beaucoup depuis ?
—Oh ! cela m'est arrivé souvent ; mais ensuite je l'ai bien regretté et j'en ai même pleuré, car je ne voudrais faire mal à personne.
—Eh bien, figure-toi qu'il en est de même entre frères. Les querelles ne sont quelquefois que passagères, mais quelquefois aussi elles durent plus longtemps, comme il arrive maintenant entre les moines et leurs frères qui ne sont pas moines, mais pourtant leurs concitoyens. Les uns persécutent aujourd'hui les autres, et demain ils les embrasseront.
—Voyez donc, cher maître, les voilà qui reviennent ; cette fois ils crient avec plus de fureur ; entendez-vous quels cris terribles ? Ils sont fous : ils tirent une corde, et courent en désespérés. Qu'est-ce donc qu'ils traînent-là ? c'est un objet couvert de poussière et qui laisse après lui une trace de sang. Mon Dieu ! ils traînent le général.
—Perds-tu la tête, Henri ?
—C'est son uniforme, c'est son écharpe. Grand Dieu ! que de sang ! ils le tuent, l'infortuné, ils le tuent !
Henri tomba dans mes bras, pâle, tremblant, et sans connaissance. Je fus obligé de lui jeter de l'eau au visage, pour le faire revenir à lui.
Rien de plus horrible que les clameurs effrénées de cette foule qui passait alors sous ma fenêtre. Ce n'étaient pas des voix humaines ; ce n'étaient pas les cris redoutables dont retentissent les champs de bataille, ni les hurrahs sauvages d'une armée victorieuse. C'était quelque chose comme les hurlements aigus, pénétrants, prolongés, que pousseraient à la fois mille bêtes féroces altérées de sang, et dont la soif de carnage ne fait que s'accroître à mesure qu'elles dévorent de nouvelles proies. On eût pu les prendre aussi pour les sifflements épouvantables d'un ouragan déchaîné sur les mers. La tempête s'éloigna quelques instants après, laissant derrière elle des bruits vagues, flottants, et comme les dernières rafales de ce vent furieux que l'on entendait encore siffler au loin. Jamais je n'aurais cru que l'homme pût se révéler sous un aspect aussi monstrueux.
Lorsque Henri revint à lui, il ne put prononcer que ces seuls mots :
—Qu'a-t-il donc fait, le général, pour qu'on le tue ?
—Cela te prouve, mon enfant, que tu ne dois jamais te laisser emporter par la colère, si tu ne veux pas commettre les plus horribles injustices. Le seul crime de cet homme a été de ne pas permettre qu'on persécutât des innocents.
—Mon Dieu, mon Dieu ! mais c'est abominable.
—Tu as raison, cher Henri, d'invoquer le secours de Dieu ; car lui seul peut tirer de leur égarement nos malheureux frères qui se précipitent en aveugles dans un abîme de fureurs.
De nouveaux cris, rauques et pénétrants, se firent alors entendre.
—Le général au bûcher ! vociféraient les uns.
—Oui, oui, au bûcher ! répondirent les autres.
—La police au bûcher ! ajoutèrent quelques voix.
—Au bûcher ! au bûcher ! cria toute la foule.
—Les nonnes au bûcher ! dit quelqu'un.
—Au bûcher ! au bûcher ! répétèrent d'autres voix.
—Le feu aux fabriques, et qu'elles se changent toutes en bûchers !
—Oui, oui ! hurla la populace.
—Les absolutistes au bûcher, et le feu à leurs maisons ! ajoutèrent quelques-uns.
D'autres répondirent à gorge déployée : "Au bûcher ! au bûcher !"
Et il me sembla que cette multitude déchaînée cherchait de rue en rue et de porte en porte des ennemis ou des objets à livrer aux flammes.
Bientôt la femme d'André entra, le visage pâle et les yeux égarés. Elle avait la bouche entr'ouverte comme si elle eût voulu parler, mais elle ne le pouvait pas.
—Ils cherchent partout, dit-elle enfin.
—Que cherchent-ils ?
—Ils cherchent... ils cherchent quelqu'un à tuer ! répondit-elle hors d'elle-même. Ils ont fait périr le général, et ils l'ont brûlé. Ils brûlent maintenant les archives de la police. Ils ont fusillé ceux qui défendaient la grande manufacture.
—Cette fabrique si magnifique ! s'écria Henri.
—Oui, cette fabrique qui nourrissait tant de familles.
—Et qu'ont-ils fait après ?
—Ils l'ont incendiée.
—Mais c'est épouvantable, cher maître.
—Ce n'est pas encore tout.
—Ce n'est pas tout ?
—Maintenant ils marchent sur les couvents de religieuses.
—Ecoutez ces nouveaux cris !
—Ce sont eux.
—Qui, eux ?
—Ceux de la nouvelle bande, qui vont attaquer les pauvres religieuses.
—Et que leur veulent-ils, aux religieuses ? demanda Henri.
—Ils veulent les tuer comme les moines. Fermez la fenêtre et ne vous montrez pas. Sainte Vierge ! serait-il possible ?
—On vient de fermer une fenêtre là-haut, cria-t-on du milieu de la rue. Il y a ici des gens qui ont peur.
—Oui, oui, quelqu'un a peur là-dedans. Qui habite cette maison ?
—Ouvrez la porte, ou nous y mettons le feu.
—Ouvrez, ouvrez.
—Ils frappent ici, dit la femme d'André d'une voix tremblante ; c'est vraiment ici qu'ils frappent ! Grand

Dieu! s'ils savaient.....? et nous sommes seuls à la maison.

—Cher maître....., bonne mère. que nous veulent-ils, donc? dit Henri effrayé.

(A continuer.)

DE TOUT UN PEU

—Une amusante gaucherie du Journal Amusant:

La scène se passe dans un bal. Une jolie personne qui fait tourner toutes les têtes a déposé sur une chaise un superbe bouquet blanc:

Un jeune homme était là, regardant cette fête, regardant la jeune fille diaphane. Perdu dans sa contemplation, ivre d'amour, fou, il alla tomber sur une chaise....

La chaise où était le bouquet blanc!!! —Pardon! ô pardon, mademoiselle, dit-il la jeune fille.

—Consolez-vous, monsieur, répond-elle de sa plus douce voix: je vous excuse..... on ne peut pas avoir des yeux partout.

On parle de la fuite d'un nouveau déporté de la Nouvelle-Calédonie.

Cela me rappelle le rapport d'un brigadier:

"L'inculpé a échappé à notre surveillance. Je ne l'aurais pas cru capable de répondre à mes soins de cette façon évasive.

Mlle D. . . se rendait à Londres.

Sur le pont du steamer, un Anglais fixait sur elle des regards si ardents que l'actrice finit par perdre patience.

—Pourquoi me regardez-vous avec tant de persistance? lui demanda-t-elle.

—Madame, répondit le gentleman avec une exquise politesse, il faut, pour éviter le mal de mer, fixer les yeux sur un seul point et ne jamais s'en écarter. . . C'est vous que j'ai choisie.

Au corps de garde.

Un des bancs de bois qui meublent le poste a été brisé.

—Qui est-ce qui a cassé ce banc? demande le sergent en fronçant les sourcils.

—Sergent, dit un soldat en montrant les débris, vous le voyez bien, c'est vermoulu.

—Eh bien! reprend le sergent avec dignité, le nommé Vermoulu fera deux jours de salle de police.

—A l'époque de la guerre de la Crimée un fantassin ayant reçu, par le maire de sa commune, la nouvelle de la mort de son père, écrivit au maire:

"Je vous remercie mocieusement le maire de la mort de mon père, cet un petit malheur qui arrive quelquefois dans les meilleurs familles. Cant à moi, je suis à l'hôpital avec une jambe de moins avec lequel j'ai l'honneur de vous salué."

Henri Druey était président de la Confédération suisse, et malgré ses hautes fonctions il avait conservé sa grosse simplicité vaudoise.

De temps à autre il s'échappait, comme il disait, de Berne, pour venir non point se reposer, mais se "refaire," deux ou trois jours à Lauzanne, où il avait conservé son modeste ménage de célibataire, pour n'avoir pas à renvoyer une vieille bonne qui l'avait élevé.

Un jour le roi Louis-Philippe fait partir pour la Suisse, à l'occasion d'affaires importantes, un ambassadeur extraordinaire, M. Bois-le-Comte.

Celui-ci arrive de Paris à Berne et de Berne à Lauzanne, où il se rend à la maison de M. Druey.

En entrant à la cuisine, première pièce du petit appartement, il trouve la vieille servante occupée à griller du café dans une marmite en fer, le remuant soigneusement avec un morceau de bois, par un mouvement lent et continu, bien connu de toutes les ménagères, de manière à ce que les grains soient brunis également.

—Je désirerais parler à M. Druey, dit M. Bois-le-Comte.

—Qu'est-ce que vous lui voulez? demanda la bonne femme avec cet accent vaudois qui consiste à appuyer fortement et en traînant sur la dernière syllabe des mots.

—Mais, fait le visiteur surpris de la question, je voudrais lui parler d'affaires.

—C'est que.... c'est qu'il est chez Bize (un ancien restaurateur lausannois) en train de manger une saucisse au foie. Est-ce bien pressé ce que vous lui voulez?

La simplicité de la vieille amusant M. Bois-le-Comte, il répond:

—Dame! oui, le viens de la part de mon maître.

—Ah! vous êtes en service?.... Est-ce au moins une maison?

—Mais, assez....

—Est-ce vous qui avez les restes? Chez ces

richards, on dit que ça va comme ça, et qu'il y en a encore de fameux, de restes.

Ici M. Bois-le-Comte ne put s'empêcher de sourire.

—Non, dit-il, cela n'est pas encore mon affaire.

—Eh bien! fit la domestique dont la curiosité paraissait satisfaite, je vais aller voir après M. Druey; seulement, il faudrait que vous eussiez la bonté de "rôtir" mon café; surtout, ne le laissez pas brûler.

Et, mettant dans la main de M. Bois-le-Comte la baguette de bois avec laquelle elle remuait le café, la bonne vieille s'en alla chercher M. Druey. Mais soit que l'ambassadeur de France ne connût pas la manière de se servir de l'instrument, soit que le feu fût trop violent, au retour de la femme le café était passé à l'état de charbon.

—Té rouzé p're, s'écria-t-elle en patois, il a brûlé mon café!

Et voilà comment il se fait qu'un ambassadeur français brûla un jour le café du président de la Confédération suisse.

PERROQUETS ARTISTES.—Nous sommes dans un siècle de merveilles. On a vu jusqu'ici que pour être amateur passable en fait de musique, il faut passer bien des mois sur le solfège, les études de Czerney, Bertini, Panzeron et autres, et être assez bien doué pour cela. Il paraît que ce n'est plus nécessaire et que l'art d'apprendre en perroquet, en est un véritable.

Voici ce que l'on a vu il y a quelques temps dans la capitale du Pérou. Un Italien a donné une grande soirée opératique à la première société de la ville. Au lever du rideau, quelle ne fut pas la surprise de l'auditoire de voir un chœur de trente perroquets qui se mit à chanter l'opéra de Bellini, la Norma, avec un ensemble étonnant, une précision prodigieuse.

Lorsque le perroquet contralto eut fini l'alleluia du sicut in la lune, et que le soloiste emplumé attaqua le fameux air de *Casta Diva*, l'enthousiasme de la foule prit des proportions tellement fortes, que la troupe de ces musiciens d'un nouveau genre s'en effraya et alla se percher dans toutes les parties de la salle. Cela se comprend, ils en étaient tous à leur début et les applaudissements les intimidaient. Signor Contarini, leur impresario et professeur, réussit à les ramener sur la scène en leur offrant du pain trempé dans du vin. L'accident dura un bon quart d'heure, et une fois tranquillisés les chanteurs reprirent l'opéra avec un entrain magnifique, mais l'auditoire modéra son enthousiasme.

Le directeur et le gérant les accompagnait sur un piano harmonium.

Il doit passer en Europe avec sa troupe emplumée.

Ce qu'il a fallu de patience et de persévérance à Signor Contarini pour instruire ses perroquets est incroyable.

Nous allons oublier de dire que la compagnie chante aussi l'opéra entier de la *Somnambule* de Bellini.

MARIAGE.

A St. Calixte de Somerset, le 17 courant, par le Rév. M. Damase Matte, Jean-Thomas Barbeau, fils de M. Louis Barbeau, de Ste. Marie de la Beauce, à Marie-Lumina, fille de M. Martin Jutras, du dit lieu de St. Calixte.

DÉCÈS.

En cette ville, le 29 juin 1874, à l'âge de six mois et onze jours, Marie-Anne-Gabrielle-Lilia, quatrième enfant de L. W. Théophile Fréchet, Ec., secrétaire-trésorier de la Société de Construction du Canada.

BOTANIQUE

COURS ELEMENTAIRE

BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR

L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLÈGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonneté, \$1.20.—L'ar la poste \$1.30.

\$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul, (62 pp. et 31 planches.) Cartonneté, 40c.—\$4.00 la douzaine.

Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à G. E. DESBARATS, 4-51-tf411 Montréal.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

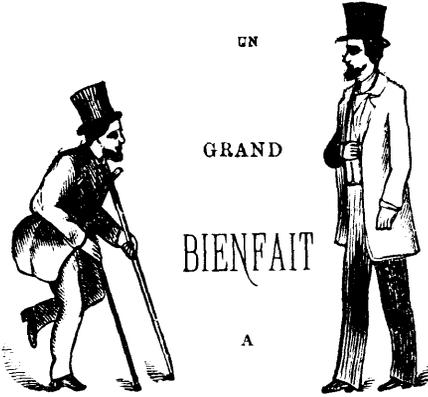
BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.

Prix: 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à G. E. DESBARATS, 4-51-tf-411 Montréal.

INFAILLIBILITÉ!



L'HUMANITE SOUFFRANTE.

LA PLUS

Grande découverte du Siècle

pour la première fois importée en Canada.

IL A GUERI DES MILLIERS DE PERSONNES.

DIAMOND RHEUMATIC CURE.

Par son histoire il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède. Quelques années après qu'il eut été connu seulement des parents, des voisins et de quelques patients du propriétaire qui y recourait dès qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme, tous les médecins en général le connurent, et grâce à leur approbation et à sa propriété reconnue de remède contre le Rhumatisme, on le réclama si souvent et si vivement que le propriétaire fut obligé d'en augmenter les moyens de confection. La réputation du célèbre remède s'étendit rapidement et bientôt, des demandes, des lettres d'informations, des lettres de remerciements et des certificats très-flatteurs arrivèrent chaque jour au propriétaire de toutes les parties des États-Unis; et de cette manière, recommandé par son seul mérite, sans être aidé par les "Artifices du Commerce," sans aucun effort, l'est élevé à la position enviable qu'il occupe aujourd'hui. Partout où il a été introduit, il a reçu une préférence la plus flatteuse sur tous les remèdes employés pour le traitement des douleurs rhumatismales. Nous sommes réellement reconnaissants et heureux, nous ne disons pas cela parce que notre remède se vend beaucoup et qu'il nous rapporte du profit, mais parce que nous ouvrons un nouveau champ dans la science médicale, et que nous guérissons immédiatement ce que tous les médecins ont regardé, pendant des siècles, comme une chose si difficile même à adoucir. Nous rendons des services jusqu'ici inconnus. Nous adoucissons la souffrance et nous venons en aide au pauvre de Dieu; nous rendons au pauvre journalier l'usage de ses membres malades, et nous lui épargnons infiniment plus que les frais du médecin: nous portons la consolation et la joie dans la demeure de l'affligé, et par conséquent des millions de cœur nous rendront grâce.

Au moyen de ce remède des milliers de gens, de faibles, malades et souffrants qu'ils étaient sont devenus forts, vigoureux et heureux, et les affligés ne peuvent raisonnablement hésiter à en faire l'essai.

Cette médecine est préparée par un médecin soigneux, consciencieux et expérimenté, à la demande expresse d'un grand nombre d'amis dans la profession, dans le commerce et parmi le peuple. Chaque bouteille est garantie contenir toute la force de la médecine dans son plus haut état de pureté et de développement, et est supérieure à toute autre médecine connue jusqu'à présent contre cette terrible maladie.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer de

DEVINS & BOLTON,

Porte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame. Agents généraux pour la Province de Québec.

ou de

NORTHROP & LYMAN.

Scott Street, Toronto.

Agents pour Ontario.

Prix \$1.00 la bouteille; grandes bouteilles, \$2.00. 5-21-52 f 473.

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

APPRENTIS DEMANDES.

ON a besoin de garçons pour la lithographie. S'adresser à ce bureau.

AU CLERGE.

LE PROTESTANTISME

Jugé et condamné par les protestants.

Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

Par M. l'abbé GUILLAUME, curé de St. André Avellin

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ontawa.

500 pages 8vo—impression de luxe—broché....\$1.00 Le même par la poste.....\$1.20

S'adresser à G. E. DESBARATS,

4-51-tf-410 Montréal.

REMEDE INFAILLIBLE Contre la Consommption LES AMERS MERVEILLEUX DE P. DÉPATI.



JE CERTIFIE que depuis plusieurs années j'étais bien faible, j'avais presque toujours mal dans le dos et l'estomac. J'avais toujours des points de côté; à peine si j'étais capable de marcher pour vaquer à mes occupations. Depuis une quinzaine de jours je prends des Amers de M. Dépati, je suis parfaitement guéri, je ne me sens plus aucun mal. Je suis bien redevenu de ma santé à M. Dépati. Je recommande bien aux personnes qui souffrent de la même maladie d'aller consulter M. Dépati. LAURENT MILLETTE.

Je, soussigné, certifie que depuis longtemps je me suis trouvé attaqué de consommation, voilà à peu près quatre ans, je me suis fait soigner par plusieurs médecins et je n'ai jamais obtenu aucun soulagement. Je n'avais point d'appétit, j'éprouvais toujours de gros mal de tête, presque toujours envie de vomir. Après avoir pris trois ou quatre bouteilles des Amers de M. Dépati, je me suis senti un grand soulagement: après en avoir pris pendant trois ou quatre semaines je me suis trouvé parfaitement guéri. Je recommande bien les Amers de M. Dépati aux personnes qui souffrent de la même maladie que moi.

PIERRE BEAUCHAMP, Rue Hypolite.

M. Dépati a en sa possession grand nombre de semblables certificats qu'il sera heureux de communiquer à ceux qui voudraient les voir, mais dont la publication deviendrait trop onéreuse pour ses faibles moyens.

M. Dépati guérit aussi les Rhumatismes, Retention d'Urine, Hémorrhoides, Panaris.

EN VENTE AU NO. 512, RUE ONTARIO. 5-24-52 f-481.

A. BELANGER, Marchand de Meubles,



A l'honneur d'annoncer qu'il vient de terminer de grandes améliorations à son établissement et profite de cette occasion pour inviter ses patrons et le public à venir visiter, (quand même ils ne voudraient pas acheter) l'assortiment de meubles des mieux finis et des plus nouveaux goûts, avec une belle collection de petits meubles de fantaisie, trop longue à énumérer. Le tout marqué à des prix qui défont toute compétition.

276, rue Notre-Dame, Montréal.

Montréal, 24 avril 1874. 5-18-12 f-471

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRE D'ACTUALITE.

ST. JEAN-BAPTISTE, L'EVANGILE ET LE CANADA.

SOUVENIR DE LA FETE NATIONALE DU 24 JUIN 1874.

PAR

PAUL DE MALIJAY.

GRANDE EDITION DE LUXE. 200 PAGES

D'IMPRESSION

SE VEND CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

PRIX 50 CENTS

5-26-4f-453

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 4-38-42.

S. D. LEDOUX,

MANUFACTURE DE

Faucheuses et Moissonneuses

183, RUE MURRAY.

MONTRÉAL.

M. LEDOUX a toujours un grand assortiment de FAUCHEUSES et de MOISSONNEUSES qui font la Javelle seules sans aucun secours. Les "BUCKEYE" qu'il a confectionnées cette année son d'un genre nouveau et sans égales dans le pays. Il garantit tous ses ouvrages et est certain de donner entière satisfaction.—Il continue toujours sa manufacture de VOITURES de toutes espèces.

LE TOUT A DES PRIX TRÈS-RÉDUITS ET DES CONDITIONS LIBÉRALES.

5-24-3f-480.

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.